



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N°**

2023-006

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARRIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET COMPTE DE GESTION 2022 – COMMUNE

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix POUR :

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

ARPAILLARGUES ET AUREILLAC BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Michel FOUR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 01/02/2023

030054 SGC UZES

Population 1036
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	38
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 39</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 45</u>
4EME PARTIE : Page des signatures	66

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	65,46	Dotations	3 158,27
Terrains	1 418,18	Fonds Globalisés	1 695,34
Constructions	5 028,00	Réserves	3 744,39
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2 346,43	Différences sur réalisations d'immobilisations	-883,24
Immobilisations corporelles en cours	1 010,24	Report à nouveau	153,61
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	189,41	Résultat de l'exercice	111,57
Autres immobilisations corporelles	242,88	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	10 235,14	Subventions non transférables	1 767,79
Immobilisations financières	0,02	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 300,63	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	9 747,72
Créances	18,56	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	822,26
Disponibilités	383,42	Fournisseurs ⁽²⁾	6,88
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	125,47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	401,98	Total dettes à court terme	132,35
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	954,61
		Comptes de régularisations	0,27
TOTAL ACTIF	10 702,61	TOTAL PASSIF	10 702,61

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	65 462,24		65 462,24	61 431,64
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	1 418 179,89		1 418 179,89	1 406 284,62
	Constructions en toute propriété	5 027 999,96		5 027 999,96	5 003 139,24
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	2 346 430,66		2 346 430,66	2 324 578,89
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	242 876,88		242 876,88	246 956,11
	Immobilisations corporelles en cours	1 010 240,00		1 010 240,00	633 332,22
	Immo affect à service non personnalisé	189 412,92		189 412,92	189 412,92
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	10 300 602,55		10 300 602,55	9 865 135,64	

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	10 300 602,55		10 300 602,55	9 865 135,64
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	24,15		24,15	24,15
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		10 300 626,70		10 300 626,70	9 865 159,79

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	18 375,00		18 375,00	9 760,25
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	187,95		187,95	6 700,41
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				608,43
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	383 420,15		383 420,15	235 636,98
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		401 983,10		401 983,10	252 706,07

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	10 702 609,80		10 702 609,80	10 117 865,86

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations	3 158 267,41	3 158 267,41
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	3 744 391,30	3 623 774,37
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	153 607,81	139 800,02
	Résultat de l'exercice	111 568,40	134 424,72
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob	-883 242,20	-813 458,89
	Fonds globalisés	1 695 344,88	1 635 016,18
	Subventions non transférables	1 767 786,66	1 448 163,49
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	9 747 724,26	9 325 987,30	

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

REÇU EN PREFECTURE
 le 21/03/2023
 Application agréée E-legalite.com

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	816 541,35	667 718,30
	Emprunts et dettes financières divers	5 722,66	5 714,70
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 876,47	14 806,51
	Dettes fiscales et sociales	413,42	620,12
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	125 057,94	102 028,26
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		166,68
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	954 611,84	791 054,57	

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-21300144-20230316-2023_006-DE

BILAN (en Euros)

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	273,70	823,99
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	273,70	823,99
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	10 702 609,80	10 117 865,86

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	530,30	501,22
Dotations et subventions reçues	130,54	132,65
Produits des services	66,04	58,12
Autres produits	83,29	74,72
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	810,18	766,71
Traitements, salaires, charges sociales	348,06	332,60
Achats et charges externes	218,39	181,09
Participations et interventions	37,87	37,88
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	81,57	72,59
Charges courantes non financières	685,88	624,16
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	124,29	142,54
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	17,21	18,72
RESULTAT COURANT FINANCIER	-17,21	-18,72
RESULTAT COURANT	107,09	123,82
Produits exceptionnels	4,48	34,66
Charges exceptionnelles		24,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4,48	10,60
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	111,57	134,42

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	392 501,00	379 595,00
Autres impôts et taxes	137 798,10	121 625,41
Produits services, domaine et ventes div	66 043,71	58 119,29
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	83 292,47	74 717,44
Dotations de l'Etat	123 360,00	119 845,23
Subventions et participations	102,00	
Autres attributions (péréquat, compensa)	7 079,82	12 803,00
TOTAL I	810 177,10	766 705,37
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	228 586,52	222 806,19
Charges sociales	119 475,35	109 796,89
Achats et charges externes	218 386,00	181 093,28
Impôts et taxes	9 641,45	9 280,16
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir		

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-21300144-20230316-2023_006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations aux provisions		
Autres charges	71 926,95	63 304,93
Contingents et participations	28 969,87	28 725,06
Subventions	8 896,58	9 155,72
TOTAL II	685 882,72	624 162,23
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	124 294,38	142 543,14
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo	0,36	0,36
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	0,36	0,36
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	17 208,75	18 722,27
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	17 208,75	18 722,27

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-17 208,39	-18 721,91
A + B - RESULTAT COURANT	107 085,99	123 821,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		16 874,10
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		6 919,41
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	4 482,41	10 870,70
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	4 482,41	34 664,21
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		267,21
Valeur comptable des immo cédées		22 671,41
Diff réalis(positives)transf à investist		1 122,10
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		24 060,72

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 482,41	10 603,49
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	814 659,87	801 369,94
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	703 091,47	666 945,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	111 568,40	134 424,72

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Opérations Compte de Tiers

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Opérations Compte de Tiers

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 105 160,40	967 329,81	2 072 490,21
Titres de recette émis (b)	702 503,08	836 752,48	1 539 255,56
Réductions de titres (c)		1 004,00	1 004,00
Recettes nettes (d = b - c)	702 503,08	835 748,48	1 538 251,56
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 105 160,40	967 329,81	2 072 490,21
Mandats émis (f)	558 353,49	724 180,08	1 282 533,57
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	558 353,49	724 180,08	1 282 533,57
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	144 149,59	111 568,40	255 717,99
(h - d) Déficit			

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-139 964,23		144 149,59		4 185,36
Fonctionnement	274 224,74	120 616,93	111 568,40		265 176,21
TOTAL I	134 260,51	120 616,93	255 717,99		269 361,57
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 27600-SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES					
Investissement	110 924,16		18 025,88		128 950,04
Fonctionnement	13 784,75		108,04		13 892,79
Sous-Total	124 708,91		18 133,92		142 842,83
TOTAL III	124 708,91		18 133,92		142 842,83
TOTAL I + II + III	258 969,42	120 616,93	273 851,91		412 204,40

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 204,28		1 204,28	1 204,28		1 204,28	
16	Emprunts et dettes assimilées	67 334,70	200 000,00	267 334,70	51 898,99		51 898,99	215 435,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	23 032,00		23 032,00	4 030,60		4 030,60	19 001,40
204	Subventions d'équipement versées	36 100,00		36 100,00				36 100,00
21	Immobilisations corporelles	225 079,19	9 020,00	234 099,19	124 311,84		124 311,84	109 787,35
23	Immobilisations en cours	393 426,00		393 426,00	376 907,78		376 907,78	16 518,22
020	Dépenses imprévues - section d'investissement	10 000,00		10 000,00				10 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	756 176,17	209 020,00	965 196,17	558 353,49		558 353,49	406 842,68
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	756 176,17	209 020,00	965 196,17	558 353,49		558 353,49	406 842,68
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	139 964,23		139 964,23				139 964,23
TOTAL GENERAL		896 140,40	209 020,00	1 105 160,40	558 353,49		558 353,49	546 806,91

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et reserves	178 609,59		178 609,59	182 149,91		182 149,91	-3 540,32
13	Subventions d'investissement reçues	362 495,00	9 020,00	371 515,00	319 623,17		319 623,17	51 891,83
16	Emprunts et dettes assimilées	200 700,00	200 000,00	400 700,00	200 730,00		200 730,00	199 970,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	741 804,59	209 020,00	950 824,59	702 503,08		702 503,08	248 321,51
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	741 804,59	209 020,00	950 824,59	702 503,08		702 503,08	248 321,51
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	154 335,81		154 335,81				154 335,81
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	154 335,81		154 335,81				154 335,81
TOTAL GENERAL		896 140,40	209 020,00	1 105 160,40	702 503,08		702 503,08	402 657,32

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	242 180,00	10 047,00	252 227,00	223 523,00		223 523,00	28 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	396 480,00		396 480,00	372 985,93		372 985,93	23 494,07
014	Atténuations de produits	400,00	269,00	669,00	669,00		669,00	
65	Autres charges de gestion courante	116 387,00		116 387,00	109 793,40		109 793,40	6 593,60
66	Charges financières	20 000,00	2 000,00	22 000,00	17 208,75		17 208,75	4 791,25
67	Charges exceptionnelles	5 500,00		5 500,00				5 500,00
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	20 000,00	-269,00	19 731,00				19 731,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	800 947,00	12 047,00	812 994,00	724 180,08		724 180,08	88 813,92
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	154 335,81		154 335,81				154 335,81
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	154 335,81		154 335,81				154 335,81
TOTAL GENERAL		955 282,81	12 047,00	967 329,81	724 180,08		724 180,08	243 149,73

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	13 300,00		13 300,00	20 419,61		20 419,61	-7 119,61
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	60 170,00		60 170,00	67 043,71	1 000,00	66 043,71	-5 873,71
73	Impôts et taxes	517 353,00	12 047,00	529 400,00	530 968,10		530 968,10	-1 568,10
74	Dotations, subventions et participations	129 952,00		129 952,00	130 545,82	4,00	130 541,82	-589,82
75	Autres produits de gestion courante	76 900,00		76 900,00	83 292,47		83 292,47	-6 392,47
76	Produits financiers				0,36		0,36	-0,36
77	Produits exceptionnels	4 000,00		4 000,00	4 482,41		4 482,41	-482,41
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	801 675,00	12 047,00	813 722,00	836 752,48	1 004,00	835 748,48	-22 026,48
002	Résultat de fonctionnement reporté	153 607,81		153 607,81				153 607,81
TOTAL GENERAL		955 282,81	12 047,00	967 329,81	836 752,48	1 004,00	835 748,48	131 581,33

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10226	Taxe daménagement	1 204,28		1 204,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et reserves	1 204,28		1 204,28
1641	Emprunts en euros	51 176,95		51 176,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	722,04		722,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	51 898,99		51 898,99
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	4 030,60		4 030,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	4 030,60		4 030,60
2111	Terrains nus	2 045,56		2 045,56
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 725,00		4 725,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 219,40		5 219,40
21311	Hôtel de ville	26 452,80		26 452,80
21312	Batiments scolaires	2 670,00		2 670,00
21318	Autres batiments publics	3 537,68		3 537,68
2138	Autres constructions	360,00		360,00
2151	Réseaux de voirie	43 589,82		43 589,82
2152	Installations de voirie	12 655,96		12 655,96
21534	Réseaux d'électrification	3 504,42		3 504,42
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 361,11		4 361,11
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 543,20		1 543,20
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	178,80		178,80
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	712,42		712,42
2184	Mobilier	11 935,23		11 935,23
2188	Autres immobilisations corporelles	820,44		820,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	124 311,84		124 311,84

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2313	Constructions	1 026,00		1 026,00
2315	Installations matériels et outillage techniques	375 881,78		375 881,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	376 907,78		376 907,78
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	558 353,49		558 353,49
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	558 353,49		558 353,49
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	558 353,49		558 353,49

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	39 992,66		39 992,66
10226	Taxe daménagement	21 540,32		21 540,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 616,93		120 616,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	182 149,91		182 149,91
1321	Etat et Etablissements Nationaux	2 468,20		2 468,20
1323	Département	195 634,97		195 634,97
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	121 520,00		121 520,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	319 623,17		319 623,17
1641	Emprunts en euros	200 000,00		200 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	730,00		730,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	200 730,00		200 730,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	702 503,08		702 503,08
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	702 503,08		702 503,08
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	702 503,08		702 503,08

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	25 133,54		25 133,54
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	10 605,89		10 605,89
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	24 822,15		24 822,15
60622	Achats non stockés de carburants	5 720,65		5 720,65
60623	Achats non stockés d'alimentation	45,00		45,00
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	4 490,22		4 490,22
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	7 352,15		7 352,15
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	120,31		120,31
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	2 041,21		2 041,21
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	2 891,09		2 891,09
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	2 058,07		2 058,07
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	5 155,92		5 155,92
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	4 114,23		4 114,23
611	Contrats prestations de services	9 283,95		9 283,95
6122	Services extérieurs - redevance de crédit-bail mobilier	5 330,95		5 330,95
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	270,90		270,90
615221	Bâtiments publics	7 526,33		7 526,33
615231	Voieries	26 390,40		26 390,40
615232	Réseaux	4 175,76		4 175,76
61524	Services extérieurs - entretien et réparations de bois et forêts	149,00		149,00
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	1 430,91		1 430,91
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	707,44		707,44
6156	Services extérieurs - maintenance	10 870,08		10 870,08
6161	Multirisques	7 560,72		7 560,72

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	633,90		633,90
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	90,00		90,00
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	36 867,48		36 867,48
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	1 199,15		1 199,15
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	90,96		90,96
6261	Frais d'affranchissement	1 432,80		1 432,80
6262	Frais de télécommunications	4 437,46		4 437,46
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	378,01		378,01
6284	Divers - redevances pour services rendus	5 009,37		5 009,37
63512	Impôts directs - taxes foncières	5 137,00		5 137,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	223 523,00		223 523,00
6332	Cotisations versées au FNAL	206,37		206,37
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	3 610,50		3 610,50
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	687,58		687,58
6411	Personnel titulaire	222 865,04		222 865,04
6413	Personnel non titulaire	25 241,09		25 241,09
6415	Indemnité inflation	900,00		900,00
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	35 107,80		35 107,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 635,24		63 635,24
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	1 026,34		1 026,34
6455	Charges de sécurité sociale et prévoyance - Cotisations pour assurance du personnel	15 087,44		15 087,44
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux	2 647,00		2 647,00
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	889,37		889,37
6478	Autres charges sociales diverses	1 082,16		1 082,16

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-fogatis.com

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	372 985,93		372 985,93
7391172	Dégrèvement de taxe habitation sur les logements vacants	669,00		669,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	669,00		669,00
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	61 494,84		61 494,84
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	2 609,15		2 609,15
6534	Cotisations de sécurité sociale des maires adjoints et conseillers	6 999,30		6 999,30
6535	Frais de formation des maires adjoints et conseillers	771,18		771,18
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	49,85		49,85
6553	Contingents et participations obligatoires - service d'incendie	27 031,87		27 031,87
65548	aAutres contributions	1 888,00		1 888,00
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires	50,00		50,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	8 896,58		8 896,58
65888	Autres	2,63		2,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	109 793,40		109 793,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 208,75		17 208,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	17 208,75		17 208,75
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	724 180,08		724 180,08
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	724 180,08		724 180,08

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	20 419,61		20 419,61
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	20 419,61		20 419,61
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	500,00		500,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	9 556,48	1 000,00	8 556,48
7062	Prestation services redevances et droits services à caractère culturel	2 838,00		2 838,00
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	33 267,00		33 267,00
70688	Prestations de services autres prestations de service	2 411,60		2 411,60
70841	Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes régies municipales CCAS et caisse des écoles	3 984,00		3 984,00
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes et les régies municipales	1 000,00		1 000,00
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	13 486,63		13 486,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	67 043,71	1 000,00	66 043,71
73111	Impôts directs locaux	392 356,00		392 356,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	814,00		814,00
73211	Attribution de compensation	79 942,00		79 942,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	212,00		212,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	10 597,10		10 597,10
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	47 047,00		47 047,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	530 968,10		530 968,10
7411	Dotations globales fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	75 409,00		75 409,00
74121	Dotations de solidarité rurale	19 658,00		19 658,00
74127	Dotations nationales de péréquation	23 268,00		23 268,00
744	FCTVA	5 025,00		5 025,00
74718	Autres participations de l'Etat	102,00		102,00

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74833	Etat Compensation au titre de contribution économique territoriale (CVAE et CFE)	4,00	4,00	

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	3 938,00		3 938,00
7484	Dotations de recensement	1 954,00		1 954,00
7488	Autres attributions et participations	1 187,82		1 187,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	130 545,82	4,00	130 541,82
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	83 292,03		83 292,03
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,44		0,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	83 292,47		83 292,47
761	Produits financiers-produits des participations	0,36		0,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	0,36		0,36
7788	Produits exceptionnels divers	4 482,41		4 482,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	4 482,41		4 482,41
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	836 752,48	1 004,00	835 748,48
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	836 752,48	1 004,00	835 748,48

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		3 158 267,41					3 158 267,41			3 158 267,41
10222	FCTVA		1 154 703,57				39 992,66	1 194 696,23			1 194 696,23
10223	TLE		360 405,69					360 405,69			360 405,69
10226	Taxe d'aménagement		119 906,92			1 204,28	21 540,32	1 204,28	141 447,24		140 242,96
1022	Sous Total compte 1022		1 635 016,18			1 204,28	61 532,98	1 204,28	1 696 549,16		1 695 344,88
102	Sous Total compte 102		4 793 283,59			1 204,28	61 532,98	1 204,28	4 854 816,57		4 853 612,29
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		3 623 774,37				120 616,93	3 744 391,30			3 744 391,30
106	Sous Total compte 106		3 623 774,37				120 616,93	3 744 391,30			3 744 391,30
10	Sous Total compte 10		8 417 057,96			1 204,28	182 149,91	1 204,28	8 599 207,87		8 598 003,59
110	Report à nouveau solde créditeur		139 800,02	120 616,93	134 424,72			120 616,93	274 224,74		153 607,81
11	Sous Total compte 11		139 800,02	120 616,93	134 424,72			120 616,93	274 224,74		153 607,81
12	Résultat exercice excéd déficit		134 424,72	134 424,72				134 424,72	134 424,72		0,00
12	Sous Total compte 12		134 424,72	134 424,72				134 424,72	134 424,72		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1321	Etat et EPN		331 992,65				2 468,20		334 460,85		334 460,85
1322	Région		138 825,49						138 825,49		138 825,49
1323	Dépt		471 180,24				195 634,97		666 815,21		666 815,21
13251	GFP de rattachement		8 000,00						8 000,00		8 000,00
1325	Sous Total compte 1325		8 000,00						8 000,00		8 000,00
1326	Autres EPL		15 638,00						15 638,00		15 638,00
1327	Budget communautaire fonds structurels		13 630,50						13 630,50		13 630,50
1328	Autres		67 875,93						67 875,93		67 875,93
132	Sous Total compte 132		1 047 142,81				198 103,17		1 245 245,98		1 245 245,98
1341	Dotation d'équipement territoriaux ruraux		261 294,61				121 520,00		382 814,61		382 814,61
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		86 630,51						86 630,51		86 630,51
134	Sous Total compte 134		347 925,12				121 520,00		469 445,12		469 445,12
1383	Autres subv invest non transf Dépt		53 095,56						53 095,56		53 095,56

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
138	Sous Total compte 138		53 095,56						53 095,56		53 095,56
13	Sous Total compte 13		1 448 163,49				319 623,17		1 767 786,66		1 767 786,66
1641	Emprunts en euros		667 718,30			51 176,95	200 000,00	51 176,95	867 718,30		816 541,35
164	Sous Total compte 164		667 718,30			51 176,95	200 000,00	51 176,95	867 718,30		816 541,35
165	Dép et caution reçus		5 714,70			722,04	730,00	722,04	6 444,70		5 722,66
16	Sous Total compte 16		673 433,00			51 898,99	200 730,00	51 898,99	874 163,00		822 264,01
181	Cpte liaison : affectation	189 412,92						189 412,92		189 412,92	
18	Sous Total compte 18	189 412,92						189 412,92		189 412,92	
192	Plus ou moins-values cessions immo		4 646,38						4 646,38		4 646,38
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op	818 105,27		69 783,31				887 888,58		887 888,58	
19	Sous Total compte 19	818 105,27	4 646,38	69 783,31				887 888,58	4 646,38	883 242,20	
	Total classe 1	1 007 518,19	10 817 525,57	324 824,96	134 424,72	53 103,27	702 503,08	1 385 446,42	11 654 453,37	1 077 301,50	11 346 308,45
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	55 629,07				4 030,60		59 659,67		59 659,67	

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droit similaires	4 258,20						4 258,20		4 258,20	
205	Sous Total compte 205	4 258,20						4 258,20		4 258,20	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 544,37						1 544,37		1 544,37	
208	Sous Total compte 208	1 544,37						1 544,37		1 544,37	
20	Sous Total compte 20	61 431,64				4 030,60		65 462,24		65 462,24	
2111	Terrains nus	1 279 070,20			94,69	2 045,56		1 281 115,76	94,69	1 281 021,07	
2113	Terr aménagés autres que voirie	117 779,82				4 725,00		122 504,82		122 504,82	
211	Sous Total compte 211	1 396 850,02			94,69	6 770,56		1 403 620,58	94,69	1 403 525,89	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 434,60				5 219,40		14 654,00		14 654,00	
212	Sous Total compte 212	9 434,60				5 219,40		14 654,00		14 654,00	
21311	Hôtel de ville	431 731,94				26 452,80		458 184,74		458 184,74	
21312	Batiments scolaires	692 341,94				2 670,00		695 011,94		695 011,94	
21316	Construct-batiments publics-equipcimet	60 979,61						60 979,61		60 979,61	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21318	Autres batiments publics	1 892 732,06			8 159,76	3 537,68		1 896 269,74	8 159,76	1 888 109,98	
2131	Sous Total compte 2131	3 077 785,55			8 159,76	32 660,48		3 110 446,03	8 159,76	3 102 286,27	
2132	Immeubles de rapport	1 456 497,21						1 456 497,21		1 456 497,21	
2135	Instal gales agencé amégts const	91 667,21						91 667,21		91 667,21	
2138	Autres constructions	377 189,27				360,00		377 549,27		377 549,27	
213	Sous Total compte 213	5 003 139,24			8 159,76	33 020,48		5 036 159,72	8 159,76	5 027 999,96	
2151	Réseaux de voirie	1 716 569,46			17 314,26	43 589,82		1 760 159,28	17 314,26	1 742 845,02	
2152	Installations de voirie	110 098,44			3 417,69	12 655,96		122 754,40	3 417,69	119 336,71	
21534	Réseaux électrification	330 223,83				3 504,42		333 728,25		333 728,25	
21538	Autres réseaux	167 687,16			17 166,48			167 687,16	17 166,48	150 520,68	
2153	Sous Total compte 2153	497 910,99			17 166,48	3 504,42		501 415,41	17 166,48	484 248,93	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	4 447,69				4 361,11		8 808,80		8 808,80	
2156	Sous Total compte 2156	4 447,69				4 361,11		8 808,80		8 808,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21571	Mat outil voirie mat roulant	35 806,33						35 806,33		35 806,33	
21578	Autre mat et outillage de voirie	479,88				1 543,20		2 023,08		2 023,08	
2157	Sous Total compte 2157	36 286,21				1 543,20		37 829,41		37 829,41	
2158	Autres instal mat outil tech	50 414,49			492,80	178,80		50 593,29	492,80	50 100,49	
215	Sous Total compte 215	2 415 727,28			38 391,23	65 833,31		2 481 560,59	38 391,23	2 443 169,36	
2181	Instal gales agentct amngts divers	21 064,63			1 225,39			21 064,63	1 225,39	19 839,24	
2182	Mat de transport	17 940,00						17 940,00		17 940,00	
2183	Mat bureau mat informatique	20 642,47			271,49	712,42		21 354,89	271,49	21 083,40	
2184	Mobilier	32 585,06			4 240,34	11 935,23		44 520,29	4 240,34	40 279,95	
2188	Autres immobilisations corporelles	63 575,56			17 400,41	820,44		64 396,00	17 400,41	46 995,59	
218	Sous Total compte 218	155 807,72			23 137,63	13 468,09		169 275,81	23 137,63	146 138,18	
21	Sous Total compte 21	8 980 958,86			69 783,31	124 311,84		9 105 270,70	69 783,31	9 035 487,39	
2313	Constructions	23 088,02				1 026,00		24 114,02		24 114,02	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2315	Instal mat outil techn	610 244,20				375 881,78		986 125,98		986 125,98	
231	Sous Total compte 231	633 332,22				376 907,78		1 010 240,00		1 010 240,00	
23	Sous Total compte 23	633 332,22				376 907,78		1 010 240,00		1 010 240,00	
272	Titres immob : droit de créance	24,15						24,15		24,15	
27	Sous Total compte 27	24,15						24,15		24,15	
	Total classe 2	9 675 746,87			69 783,31	505 250,22		10 180 997,09	69 783,31	10 111 213,78	
4011	Fournisseurs		14 806,51	221 644,33	213 714,29			221 644,33	228 520,80		6 876,47
401	Sous Total compte 401		14 806,51	221 644,33	213 714,29			221 644,33	228 520,80		6 876,47
4041	Fournis immob			505 250,22	505 250,22			505 250,22	505 250,22		0,00
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			3 420,00	3 420,00			3 420,00	3 420,00		0,00
4047	Sous Total compte 4047			3 420,00	3 420,00			3 420,00	3 420,00		0,00
404	Sous Total compte 404			508 670,22	508 670,22			508 670,22	508 670,22		0,00
40	Sous Total compte 40		14 806,51	730 314,55	722 384,51			730 314,55	737 191,02		6 876,47

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4111	Redevables - amiable	4 666,05		56 767,24	48 773,61			61 433,29	48 773,61	12 659,68	
4116	Redevables - contentieux	336,15		651,28	682,83			987,43	682,83	304,60	
411	Sous Total compte 411	5 002,20		57 418,52	49 456,44			62 420,72	49 456,44	12 964,28	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	2 803,35		86 383,03	85 645,94			89 186,38	85 645,94	3 540,44	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 954,70		1 348,35	1 432,77			3 303,05	1 432,77	1 870,28	
414	Sous Total compte 414	4 758,05		87 731,38	87 078,71			92 489,43	87 078,71	5 410,72	
41	Sous Total compte 41	9 760,25		145 149,90	136 535,15			154 910,15	136 535,15	18 375,00	
421	Personnel - rémunérations dues			182 142,48	182 142,48			182 142,48	182 142,48		0,00
42	Sous Total compte 42			182 142,48	182 142,48			182 142,48	182 142,48		0,00
431	Sécurité sociale		3,00	67 770,67	67 767,67			67 770,67	67 770,67		0,00
437	Autres organismes sociaux		617,12	111 348,40	111 144,70			111 348,40	111 761,82		413,42
43	Sous Total compte 43		620,12	179 119,07	178 912,37			179 119,07	179 532,49		413,42
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			30 648,04	30 648,04			30 648,04	30 648,04		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
442	Sous Total compte 442			30 648,04	30 648,04			30 648,04	30 648,04		0,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			1 873,28	1 873,28			1 873,28	1 873,28		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			1 017,45	1 001,55			1 017,45	1 001,55	15,90	
4431	Sous Total compte 4431			2 890,73	2 874,83			2 890,73	2 874,83	15,90	
44331	Opér particulières avec Département_Dé			27 031,87	27 031,87			27 031,87	27 031,87		0,00
4433	Sous Total compte 4433			27 031,87	27 031,87			27 031,87	27 031,87		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			1 593,48	1 593,48			1 593,48	1 593,48		0,00
4434	Sous Total compte 4434			1 593,48	1 593,48			1 593,48	1 593,48		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			3 932,00	3 932,00			3 932,00	3 932,00		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	6 661,83			6 661,83			6 661,83	6 661,83		0,00
4435	Sous Total compte 4435	6 661,83		3 932,00	10 593,83			10 593,83	10 593,83		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			1 421,74	1 421,74			1 421,74	1 421,74		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	14,97		5 270,42	5 124,91			5 285,39	5 124,91	160,48	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44386	Aut serv organ pub - recette contentieux	23,61		14,97	27,01			38,58	27,01	11,57	
4438	Sous Total compte 4438	38,58		6 707,13	6 573,66			6 745,71	6 573,66	172,05	
443	Sous Total compte 443	6 700,41		42 155,21	48 667,67			48 855,62	48 667,67	187,95	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			8 323,43	8 323,43			8 323,43	8 323,43		0,00
44	Sous Total compte 44	6 700,41		81 126,68	87 639,14			87 827,09	87 639,14	187,95	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		102 028,26	79 711,24	102 740,92			79 711,24	204 769,18		125 057,94
451	Sous Total compte 451		102 028,26	79 711,24	102 740,92			79 711,24	204 769,18		125 057,94
45	Sous Total compte 45		102 028,26	79 711,24	102 740,92			79 711,24	204 769,18		125 057,94
466	Excédit de verSEMENT			385,60	385,60			385,60	385,60		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		166,68	59 128,79	58 962,11			59 128,79	59 128,79		0,00
4671	Sous Total compte 4671		166,68	59 128,79	58 962,11			59 128,79	59 128,79		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	608,43		203 420,00	204 028,43			204 028,43	204 028,43		0,00
4672	Sous Total compte 4672	608,43		203 420,00	204 028,43			204 028,43	204 028,43		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
467	Sous Total compte 467	608,43	166,68	262 548,79	262 990,54			263 157,22	263 157,22		0,00
46	Sous Total compte 46	608,43	166,68	262 934,39	263 376,14			263 542,82	263 542,82		0,00
4711	Verst des régisseurs			2 850,60	2 850,60			2 850,60	2 850,60		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			298 490,00	298 490,00			298 490,00	298 490,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			99 701,00	99 701,00			99 701,00	99 701,00		0,00
47138	Raet : autres			669 179,21	669 179,21			669 179,21	669 179,21		0,00
4713	Sous Total compte 4713			1 067 370,21	1 067 370,21			1 067 370,21	1 067 370,21		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		8,11	1 612,33	1 673,86			1 612,33	1 681,97		69,64
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		488,88	1 203,78	866,94			1 203,78	1 355,82		152,04
47141	Sous Total compte 47141		496,99	2 816,11	2 540,80			2 816,11	3 037,79		221,68
4714	Sous Total compte 4714		496,99	2 816,11	2 540,80			2 816,11	3 037,79		221,68
4718	Autres recettes à régulariser		327,00	220 630,13	220 355,15			220 630,13	220 682,15		52,02
471	Sous Total compte 471		823,99	1 293 667,05	1 293 116,76			1 293 667,05	1 293 940,75		273,70

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			68 685,70	68 685,70			68 685,70	68 685,70		0,00
47218	Autres dépenses			399,25	399,25			399,25	399,25		0,00
4721	Sous Total compte 4721			69 084,95	69 084,95			69 084,95	69 084,95		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man			78,01	78,01			78,01	78,01		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			4 769,01	4 769,01			4 769,01	4 769,01		0,00
472	Sous Total compte 472			73 931,97	73 931,97			73 931,97	73 931,97		0,00
4751	Redevables sur rôle			33 267,00	33 267,00			33 267,00	33 267,00		0,00
4757	Produits sur rôle			33 267,00	33 267,00			33 267,00	33 267,00		0,00
475	Sous Total compte 475			66 534,00	66 534,00			66 534,00	66 534,00		0,00
47	Sous Total compte 47		823,99	1 434 133,02	1 433 582,73			1 434 133,02	1 434 406,72		273,70
	Total classe 4	17 069,09	118 445,56	3 094 631,33	3 107 313,44			3 111 700,42	3 225 759,00	18 562,95	132 621,53
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			24 175,48	24 175,48			24 175,48	24 175,48		0,00
51178	Autres valeurs impayées			716,60	684,20			716,60	684,20	32,40	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5117	Sous Total compte 5117			716,60	684,20			716,60	684,20	32,40	
5118	Autres valeurs à l'encaissement			19 285,81	19 285,81			19 285,81	19 285,81		0,00
511	Sous Total compte 511			44 177,89	44 145,49			44 177,89	44 145,49	32,40	
515	Compte au trésor	235 541,98		1 523 448,05	1 375 697,28			1 758 990,03	1 375 697,28	383 292,75	
51	Sous Total compte 51	235 541,98		1 567 625,94	1 419 842,77			1 803 167,92	1 419 842,77	383 325,15	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	95,00						95,00		95,00	
541	Sous Total compte 541	95,00						95,00		95,00	
54	Sous Total compte 54	95,00						95,00		95,00	
584	Encaissements chèques par lecture opt			29 373,29	29 373,29			29 373,29	29 373,29		0,00
58	Sous Total compte 58			29 373,29	29 373,29			29 373,29	29 373,29		0,00
	Total classe 5	235 636,98		1 596 999,23	1 449 216,06			1 832 636,21	1 449 216,06	383 420,15	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					25 133,54		25 133,54		25 133,54	
604	Sous Total compte 604					25 133,54		25 133,54		25 133,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					10 605,89		10 605,89		10 605,89	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					24 822,15		24 822,15		24 822,15	
6061	Sous Total compte 6061					35 428,04		35 428,04		35 428,04	
60622	Achts non stkés carburants					5 720,65		5 720,65		5 720,65	
60623	Achts non stkés d'aliment					45,00		45,00		45,00	
6062	Sous Total compte 6062					5 765,65		5 765,65		5 765,65	
60631	Achts non stkés fournit entretien					4 490,22		4 490,22		4 490,22	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					7 352,15		7 352,15		7 352,15	
60633	Achts non stkés fournit voirie					120,31		120,31		120,31	
60636	Achts non stkés vêtements travail					2 041,21		2 041,21		2 041,21	
6063	Sous Total compte 6063					14 003,89		14 003,89		14 003,89	
6064	Achts non stkés fournit admin					2 891,09		2 891,09		2 891,09	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					2 058,07		2 058,07		2 058,07	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6067	Achts non stkés fournit scolaires					5 155,92		5 155,92		5 155,92	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					4 114,23		4 114,23		4 114,23	
606	Sous Total compte 606					69 416,89		69 416,89		69 416,89	
60	Sous Total compte 60					94 550,43		94 550,43		94 550,43	
611	Contrats prestations de services					9 283,95		9 283,95		9 283,95	
6122	Redevance de crédit-bail mobilier					5 330,95		5 330,95		5 330,95	
612	Sous Total compte 612					5 330,95		5 330,95		5 330,95	
61521	Entretien et réparations de terrains					270,90		270,90		270,90	
615221	Bâtiments publics					7 526,33		7 526,33		7 526,33	
61522	Sous Total compte 61522					7 526,33		7 526,33		7 526,33	
615231	Voieries					26 390,40		26 390,40		26 390,40	
615232	Réseaux					4 175,76		4 175,76		4 175,76	
61523	Sous Total compte 61523					30 566,16		30 566,16		30 566,16	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61524	Entretien réparations de bois et forêts					149,00		149,00		149,00	
6152	Sous Total compte 6152					38 512,39		38 512,39		38 512,39	
61551	Entretien réparations matériel roulant					1 430,91		1 430,91		1 430,91	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					707,44		707,44		707,44	
6155	Sous Total compte 6155					2 138,35		2 138,35		2 138,35	
6156	Maintenance					10 870,08		10 870,08		10 870,08	
615	Sous Total compte 615					51 520,82		51 520,82		51 520,82	
6161	Multirisques					7 560,72		7 560,72		7 560,72	
616	Sous Total compte 616					7 560,72		7 560,72		7 560,72	
6182	Divers doc générale et technique					633,90		633,90		633,90	
618	Sous Total compte 618					633,90		633,90		633,90	
61	Sous Total compte 61					74 330,34		74 330,34		74 330,34	
6226	Rému intermédi honoraires					90,00		90,00		90,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
622	Sous Total compte 622					90,00		90,00		90,00	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					36 867,48		36 867,48		36 867,48	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					1 199,15		1 199,15		1 199,15	
623	Sous Total compte 623					38 066,63		38 066,63		38 066,63	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					90,96		90,96		90,96	
625	Sous Total compte 625					90,96		90,96		90,96	
6261	Frais d'affranchissement					1 432,80		1 432,80		1 432,80	
6262	Frais de télécommunication					4 437,46		4 437,46		4 437,46	
626	Sous Total compte 626					5 870,26		5 870,26		5 870,26	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					378,01		378,01		378,01	
6284	Redevances pour services rendus					5 009,37		5 009,37		5 009,37	
628	Sous Total compte 628					5 009,37		5 009,37		5 009,37	
62	Sous Total compte 62					49 505,23		49 505,23		49 505,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6332	Cotisations versées au FNAL					206,37		206,37		206,37	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					3 610,50		3 610,50		3 610,50	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					687,58		687,58		687,58	
633	Sous Total compte 633					4 504,45		4 504,45		4 504,45	
63512	Impôts directs - taxes foncières					5 137,00		5 137,00		5 137,00	
6351	Sous Total compte 6351					5 137,00		5 137,00		5 137,00	
635	Sous Total compte 635					5 137,00		5 137,00		5 137,00	
63	Sous Total compte 63					9 641,45		9 641,45		9 641,45	
6411	Personnel titulaire					222 865,04		222 865,04		222 865,04	
6413	Personnel non titulaire					25 241,09		25 241,09		25 241,09	
6415	Indemnité inflation					900,00		900,00		900,00	
6419	Rembst rémunérations du persel						20 419,61		20 419,61		20 419,61
641	Sous Total compte 641					249 006,13	20 419,61	249 006,13	20 419,61	228 586,52	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					35 107,80		35 107,80		35 107,80	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					63 635,24		63 635,24		63 635,24	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					1 026,34		1 026,34		1 026,34	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					15 087,44		15 087,44		15 087,44	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					2 647,00		2 647,00		2 647,00	
645	Sous Total compte 645					117 503,82		117 503,82		117 503,82	
6475	Autres charges sociales médecine travail					889,37		889,37		889,37	
6478	Autres charges sociales diverses					1 082,16		1 082,16		1 082,16	
647	Sous Total compte 647					1 971,53		1 971,53		1 971,53	
64	Sous Total compte 64					368 481,48	20 419,61	368 481,48	20 419,61	348 061,87	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					61 494,84		61 494,84		61 494,84	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					2 609,15		2 609,15		2 609,15	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					6 999,30		6 999,30		6 999,30	

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6535	Frais formation maires adjts conseil					771,18		771,18		771,18	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					49,85		49,85		49,85	
6537	Sous Total compte 6537					49,85		49,85		49,85	
653	Sous Total compte 653					71 924,32		71 924,32		71 924,32	
6553	Cont particip service incendie					27 031,87		27 031,87		27 031,87	
65548	Autres contributions					1 888,00		1 888,00		1 888,00	
6554	Sous Total compte 6554					1 888,00		1 888,00		1 888,00	
6558	Autres contributions obligatoires					50,00		50,00		50,00	
655	Sous Total compte 655					28 969,87		28 969,87		28 969,87	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					8 896,58		8 896,58		8 896,58	
657	Sous Total compte 657					8 896,58		8 896,58		8 896,58	
65888	Autres					2,63		2,63		2,63	
6588	Sous Total compte 6588					2,63		2,63		2,63	

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
658	Sous Total compte 658					2,63		2,63		2,63	
65	Sous Total compte 65					109 793,40		109 793,40		109 793,40	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					17 208,75		17 208,75		17 208,75	
6611	Sous Total compte 6611					17 208,75		17 208,75		17 208,75	
661	Sous Total compte 661					17 208,75		17 208,75		17 208,75	
66	Sous Total compte 66					17 208,75		17 208,75		17 208,75	
	Total classe 6					723 511,08	20 419,61	723 511,08	20 419,61	723 511,08	20 419,61
70311	Concession dans cimetières (produit net)						500,00		500,00		500,00
7031	Sous Total compte 7031						500,00		500,00		500,00
70323	Redev occupation domaine public communal					1 000,00	9 556,48	1 000,00	9 556,48		8 556,48
7032	Sous Total compte 7032					1 000,00	9 556,48	1 000,00	9 556,48		8 556,48
703	Sous Total compte 703					1 000,00	10 056,48	1 000,00	10 056,48		9 056,48
7062	Prestation serv redev droits culturel						2 838,00		2 838,00		2 838,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol						33 267,00		33 267,00		33 267,00
70688	Prest serv autres prestat service						2 411,60		2 411,60		2 411,60
7068	Sous Total compte 7068						2 411,60		2 411,60		2 411,60
706	Sous Total compte 706						38 516,60		38 516,60		38 516,60
70841	Mise à dispo persel aux BA						3 984,00		3 984,00		3 984,00
7084	Sous Total compte 7084						3 984,00		3 984,00		3 984,00
70872	Rembst frais par bud annex régies munic						1 000,00		1 000,00		1 000,00
70878	Autres produits - remboursement de frais						13 486,63		13 486,63		13 486,63
7087	Sous Total compte 7087						14 486,63		14 486,63		14 486,63
708	Sous Total compte 708						18 470,63		18 470,63		18 470,63
70	Sous Total compte 70					1 000,00	67 043,71	1 000,00	67 043,71		66 043,71
73111	Impôts directs locaux						392 356,00		392 356,00		392 356,00
7311	Sous Total compte 7311						392 356,00		392 356,00		392 356,00

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						814,00		814,00		814,00
731	Sous Total compte 731						393 170,00		393 170,00		393 170,00
73211	Attribution de compensation						79 942,00		79 942,00		79 942,00
7321	Sous Total compte 7321						79 942,00		79 942,00		79 942,00
73223	Fds péréquat ° ressources comm et interco						212,00		212,00		212,00
7322	Sous Total compte 7322						212,00		212,00		212,00
732	Sous Total compte 732						80 154,00		80 154,00		80 154,00
7351	Taxe sur électricité						10 597,10		10 597,10		10 597,10
735	Sous Total compte 735						10 597,10		10 597,10		10 597,10
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						47 047,00		47 047,00		47 047,00
738	Sous Total compte 738						47 047,00		47 047,00		47 047,00
7391172	Dégrèvt taxe habitation logts vacants					669,00		669,00		669,00	
739117	Sous Total compte 739117					669,00		669,00		669,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73911	Sous Total compte 73911					669,00		669,00		669,00	
7391	Sous Total compte 7391					669,00		669,00		669,00	
739	Sous Total compte 739					669,00		669,00		669,00	
73	Sous Total compte 73					669,00	530 968,10	669,00	530 968,10		530 299,10
7411	DGFdotation forfaitaire						75 409,00		75 409,00		75 409,00
74121	Dotation de solidarité rurale						19 658,00		19 658,00		19 658,00
74127	Dotation nationale de péréquation						23 268,00		23 268,00		23 268,00
7412	Sous Total compte 7412						42 926,00		42 926,00		42 926,00
741	Sous Total compte 741						118 335,00		118 335,00		118 335,00
744	FCTVA						5 025,00		5 025,00		5 025,00
74718	Autres participations Etat						102,00		102,00		102,00
7471	Sous Total compte 7471						102,00		102,00		102,00
747	Sous Total compte 747						102,00		102,00		102,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74833	Etat					4,00	4,00	4,00	4,00		0,00
	Compensation de la CET (CVAE CFE)										
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						3 938,00		3 938,00		3 938,00
7483	Sous Total compte 7483					4,00	3 942,00	4,00	3 942,00		3 938,00
7484	Dotation de recensement						1 954,00		1 954,00		1 954,00
7488	Autres attributions - participations						1 187,82		1 187,82		1 187,82
748	Sous Total compte 748					4,00	7 083,82	4,00	7 083,82		7 079,82
74	Sous Total compte 74					4,00	130 545,82	4,00	130 545,82		130 541,82
752	Revenus des immeubles						83 292,03		83 292,03		83 292,03
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,44		0,44		0,44
758	Sous Total compte 758						0,44		0,44		0,44
75	Sous Total compte 75						83 292,47		83 292,47		83 292,47
761	Produits financiers- produits des partici						0,36		0,36		0,36
76	Sous Total compte 76						0,36		0,36		0,36

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7788	Produits exceptionnels divers						4 482,41		4 482,41		4 482,41
778	Sous Total compte 778						4 482,41		4 482,41		4 482,41
77	Sous Total compte 77						4 482,41		4 482,41		4 482,41
	Total classe 7					1 673,00	816 332,87	1 673,00	816 332,87	669,00	815 328,87
	Total général	10 935 971,13	10 935 971,13	5 016 455,52	4 760 737,53	1 283 537,57	1 539 255,56	17 235 964,22	17 235 964,22	12 314 678,46	12 314 678,46

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_006-DE

Page des signatures

20600 - ARPAILLARGUES ET AUREILLAC

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : cca 06.08

MOUGEOT Pierre (1044290122-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU GARD, le 02/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ARPAILLARGUES ET AUREILLAC** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-21300144-20230316-2023_006-DE

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	10	13
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
1	12	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMMUNE

Conformément à l’alinéa 3 de l’article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales M. Le Maire s’est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Henri LIMOUSIN, adjoint aux finances, délibérant sur le compte administratif de l’exercice 2022, dressé par Monsieur le Maire, Gérard DAUTREPPE, en concordance avec le compte de gestion 2022, dressé par monsieur le Trésorier Principal ; après s’être fait présenté le budget et les décisions modificatives éventuelles de l’exercice considéré.

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	139964.23	0.00	0.00	153607.81	139964.23	153607.81
Opérations de l'exercice	558353.49	702503.08	724180.08	835748.48	1282533.57	1538251.56
TOTAUX	698317.72	702503.08	724180.08	989356.29	1422497.80	1691859.37
Résultats de clôture	0.00	4185.36	0.00	265176.21	0.00	269361.57
RESULTAT CLOTURE					0.00	269361.57
Restes à réaliser	335241.00	256412.80			335241.00	256412.80
TOTAUX CUMULES	1033558.72	958915.88	724180.08	989356.29	1757738.80	1948272.17
RESULTAT DEFINITIF	74642.84	0.00	0.00	265176.21	0.00	190533.37

2) Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indicateurs du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement et l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

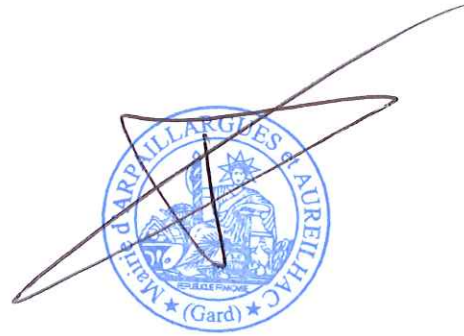
4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE, par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (CLOQUEMIN Marielle) des membres présents et représentés le compte administratif 2022 du budget principal, tels qu'ils sont présentés.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE ARPAILLARGUES AUREILHAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300014400013

POSTE COMPTABLE : Trésor Secteur Public Local Uzès

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : MAIRIE ARPAILLARGUES-AUREILHAC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet



B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	28
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	30
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 30014	MAIRIE ARPAILLARGUES AUREILHAC MAIRIE ARPAILLARGUES-AUREILHAC	CA 2022
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 049
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Pays d'Uzès	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	690,35	
2	Produit des impositions directes/population	374,80	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	796,71	
4	Dépenses d'équipement brut/population	481,65	
5	Encours de dette/population	0,00	
6	DGF/population	112,81	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,50 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,86 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,45 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) de l'article pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	724 180,08	G	835 748,48
	Section d'investissement	B	558 353,49	H	702 503,08

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	153 607,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	139 964,23 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 422 497,80	= G+H+I+J	1 691 859,37
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	335 241,00	L	256 412,80
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	335 241,00	= K+L	256 412,80

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	724 180,08	= G+I+K	989 356,29
	Section d'investissement	= B+D+F	1 033 558,72	= H+J+L	958 915,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 757 738,80	= G+H+I+J+K+L	1 948 272,17

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	335 241,00	L	256 412,80
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		56 412,80
16	Emprunts et dettes assimilées		204 612,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		
20	Immobilisations incorporelles		8 520,00		

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E.legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	30 628,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 481,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	252 227,00	223 523,00	0,00	0,00	28 704,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	396 480,00	372 985,93	0,00	0,00	23 494,07
014	Atténuations de produits	669,00	669,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 387,00	109 793,40	0,00	0,00	6 593,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		765 763,00	706 971,33	0,00	0,00	58 791,67
66	Charges financières	22 000,00	17 208,75	0,00	0,00	4 791,25
67	Charges exceptionnelles	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	19 731,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		812 994,00	724 180,08	0,00	0,00	88 813,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	154 335,81				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		154 335,81	0,00			154 335,81
TOTAL		967 329,81	724 180,08	0,00	0,00	243 149,73
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 300,00	20 419,61	0,00	0,00	-7 119,61
70	Produits services, domaine et ventes div	60 170,00	66 043,71	0,00	0,00	-5 873,71
73	Impôts et taxes	529 400,00	530 968,10	0,00	0,00	-1 568,10
74	Dotations et participations	129 952,00	130 541,82	0,00	0,00	-589,82
75	Autres produits de gestion courante	76 900,00	83 292,47	0,00	0,00	-6 392,47
Total des recettes de gestion courante		809 722,00	831 265,71	0,00	0,00	-21 543,71
76	Produits financiers	0,00	0,36	0,00	0,00	-0,36
77	Produits exceptionnels	4 000,00	4 482,41	0,00	0,00	-482,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		813 722,00	835 748,48	0,00	0,00	-22 026,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		813 722,00	835 748,48	0,00	0,00	-22 026,48
Pour information		(3) 153 607,81				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 032,00	4 030,60	8 520,00	10 481,40
204	Subventions d'équipement versées	36 100,00	0,00	30 628,00	5 472,00
21	Immobilisations corporelles	234 099,19	124 311,84	91 481,00	18 306,35
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	393 426,00	376 907,78	0,00	16 518,22
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	686 657,19	505 250,22	130 629,00	50 777,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 204,28	1 204,28	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	267 334,70	51 898,99	204 612,00	10 823,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
	Total des dépenses financières	278 538,98	53 103,27	204 612,00	20 823,71
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	965 196,17	558 353,49	335 241,00	71 601,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	965 196,17	558 353,49	335 241,00	71 601,68
	Pour information	(2) 139 964,23			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	371 515,00	319 623,17	56 412,80	-4 520,97
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	771 515,00	519 623,17	256 412,80	-4 520,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	57 992,66	61 532,98	0,00	-3 540,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	120 616,93	120 616,93	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	730,00	0,00	-30,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	179 309,59	182 879,91	0,00	-3 570,32
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	950 824,59	702 503,08	256 412,80	-8 091,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	154 335,81			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	154 335,81	0,00		154 335,81
	TOTAL	1 105 160,40	702 503,08		

256 REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E.legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	223 523,00		223 523,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	372 985,93		372 985,93
014	Atténuations de produits	669,00		669,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	109 793,40		109 793,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	17 208,75	0,00	17 208,75
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		724 180,08	0,00	724 180,08
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 204,28	0,00	1 204,28
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 898,99	0,00	51 898,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 030,60	0,00	4 030,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	124 311,84	0,00	124 311,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	376 907,78	0,00	376 907,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		558 353,49	0,00	558 353,49
Pour information				139 964,23
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				139 964,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 419,61		20 419,61
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	66 043,71		66 043,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	530 968,10		530 968,10
74	Dotations et participations	130 541,82		130 541,82
75	Autres produits de gestion courante	83 292,47	0,00	83 292,47
76	Produits financiers	0,36	0,00	0,36
77	Produits exceptionnels	4 482,41	0,00	4 482,41
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		835 748,48	0,00	835 748,48
Pour information				153 607,81
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				153 607,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 532,98	0,00	61 532,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 616,93		120 616,93
13	Subventions d'investissement	319 623,17	0,00	319 623,17
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 730,00	0,00	200 730,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		702 503,08	0,00	702 503,08
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	252 227,00	223 523,00	0,00	0,00	28 704,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	28 000,00	25 133,54	0,00	0,00	2 866,46
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 605,89	0,00	0,00	-605,89
60612	Energie - Electricité	37 000,00	24 822,15	0,00	0,00	12 177,85
60622	Carburants	5 000,00	5 720,65	0,00	0,00	-720,65
60623	Alimentation	0,00	45,00	0,00	0,00	-45,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 490,22	0,00	0,00	9,78
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00	7 352,15	0,00	0,00	1 147,85
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	120,31	0,00	0,00	879,69
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 041,21	0,00	0,00	-41,21
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 891,09	0,00	0,00	108,91
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	2 058,07	0,00	0,00	941,93
6067	Fournitures scolaires	4 200,00	5 155,92	0,00	0,00	-955,92
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 114,23	0,00	0,00	-114,23
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	9 283,95	0,00	0,00	-5 283,95
6122	Crédit-bail mobilier	5 380,00	5 330,95	0,00	0,00	49,05
61521	Entretien terrains	2 000,00	270,90	0,00	0,00	1 729,10
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	7 526,33	0,00	0,00	2 473,67
615231	Entretien, réparations voiries	30 047,00	26 390,40	0,00	0,00	3 656,60
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	4 175,76	0,00	0,00	2 824,24
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	149,00	0,00	0,00	4 851,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	1 430,91	0,00	0,00	1 569,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	707,44	0,00	0,00	292,56
6156	Maintenance	9 000,00	10 870,08	0,00	0,00	-1 870,08
6161	Multirisques	7 800,00	7 560,72	0,00	0,00	239,28
6182	Documentation générale et technique	0,00	633,90	0,00	0,00	-633,90
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	90,00	0,00	0,00	9 910,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 000,00	36 867,48	0,00	0,00	-8 867,48
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00	1 199,15	0,00	0,00	0,85
6251	Voyages et déplacements	500,00	90,96	0,00	0,00	409,04
6261	Frais d'affranchissement	1 400,00	1 432,80	0,00	0,00	-32,80
6262	Frais de télécommunications	4 800,00	4 437,46	0,00	0,00	362,54
627	Services bancaires et assimilés	600,00	378,01	0,00	0,00	221,99
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	5 009,37	0,00	0,00	-9,37
63512	Taxes foncières	5 100,00	5 137,00	0,00	0,00	-37,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	396 480,00	372 985,93	0,00	0,00	23 494,07
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	230,00	206,37	0,00	0,00	23,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 900,00	3 610,50	0,00	0,00	289,50
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	700,00	687,58	0,00	0,00	12,42
6411	Personnel titulaire	234 700,00	222 865,04	0,00	0,00	11 834,96
6413	Personnel non titulaire	31 400,00	25 241,09	0,00	0,00	6 158,91
6415	Indemnité inflation	0,00	900,00	0,00	0,00	-900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 400,00	35 107,80	0,00	0,00	4 292,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 000,00	63 635,24	0,00	0,00	3 364,76
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 300,00	1 026,34	0,00	0,00	273,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 500,00	15 087,44	0,00	0,00	-2 587,44
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 700,00	2 647,00	0,00	0,00	53,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	889,37	0,00	0,00	710,63
6478	Autres charges sociales diverses	1 050,00	1 082,16	0,00	0,00	-32,16
014	Atténuations de produits	669,00	669,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	469,00	669,00	0,00	0,00	-200,00
65	Autres charges de gestion courante	116 387,00	109 793,40	0,00	0,00	6 593,60
6531	Indemnités	63 500,00	61 494,84	0,00	0,00	2 005,16
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 700,00	2 609,15	0,00	0,00	90,85
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 300,00	6 999,30	0,00	0,00	300,70
6535	Formation	1 000,00	771,18	0,00	0,00	228,82
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	49,85	0,00	0,00	-49,85
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	27 032,00	27 031,87	0,00	0,00	0,13
65548	Autres contributions	2 300,00	1 888,00	0,00	0,00	412,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	50,00	0,00	0,00	-50,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 000,00	8 896,58	0,00	0,00	1 103,42

REÇU EN PREFECTURE
 le 21/03/2023
 Application agréée E-legalite.com

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
658821	Secours d'urgence	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65888	Autres	5,00	2,63	0,00	0,00	2,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		765 763,00	706 971,33	0,00	0,00	58 791,67
66	Charges financières (b)	22 000,00	17 208,75	0,00	0,00	4 791,25
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	17 208,75	0,00	0,00	4 791,25
67	Charges exceptionnelles (c)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	19 731,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		812 994,00	724 180,08	0,00	0,00	88 813,92
023	Virement à la section d'investissement	154 335,81	0,00			154 335,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		154 335,81	0,00			154 335,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		154 335,81	0,00			154 335,81
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		967 329,81	724 180,08	0,00	0,00	243 149,73
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 300,00	20 419,61	0,00	0,00	-7 119,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	13 300,00	20 419,61	0,00	0,00	-7 119,61
70	Produits services, domaine et ventes div	60 170,00	66 043,71	0,00	0,00	-5 873,71
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 370,00	8 556,48	0,00	0,00	-186,48
7062	Redevances services à caractère culturel	2 500,00	2 838,00	0,00	0,00	-338,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	28 000,00	33 267,00	0,00	0,00	-5 267,00
70688	Autres prestations de services	2 300,00	2 411,60	0,00	0,00	-111,60
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	4 000,00	3 984,00	0,00	0,00	16,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	13 000,00	13 486,63	0,00	0,00	-486,63
73	Impôts et taxes	529 400,00	530 968,10	0,00	0,00	-1 568,10
73111	Impôts directs locaux	394 911,00	392 356,00	0,00	0,00	2 555,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	814,00	0,00	0,00	-814,00
73211	Attribution de compensation	79 942,00	79 942,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	212,00	0,00	0,00	-212,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	7 500,00	10 597,10	0,00	0,00	-3 097,10
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	47 047,00	47 047,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	129 952,00	130 541,82	0,00	0,00	-589,82
7411	Dotation forfaitaire	75 409,00	75 409,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 658,00	19 658,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	23 268,00	23 268,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 025,00	5 025,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	102,00	0,00	0,00	-102,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 938,00	3 938,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	1 954,00	1 954,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	700,00	1 187,82	0,00	0,00	-487,82
75	Autres produits de gestion courante	76 900,00	83 292,47	0,00	0,00	-6 392,47
752	Revenus des immeubles	76 900,00	83 292,03	0,00	0,00	-6 392,03
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,44	0,00	0,00	-0,44
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		809 722,00	831 265,71	0,00	0,00	-21 543,71
76	Produits financiers (b)	0,00	0,36	0,00	0,00	-0,36
761	Produits de participations	0,00	0,36	0,00	0,00	-0,36
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	4 482,41	0,00	0,00	-482,41
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	4 482,41	0,00	0,00	-482,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		813 722,00	835 748,48	0,00	0,00	-22 026,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		813 722,00	835 748,48	0,00	0,00	-22 026,48
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		153 607,81				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	23 032,00	4 030,60	8 520,00	10 481,40
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 032,00	4 030,60	8 520,00	481,40
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	36 100,00	0,00	30 628,00	5 472,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	36 100,00	0,00	30 628,00	5 472,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	234 099,19	124 311,84	91 481,00	18 306,35
2111	Terrains nus	3 968,00	2 045,56	1 000,00	922,44
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 750,19	4 725,00	0,00	25,19
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 000,00	5 219,40	0,00	780,60
21311	Hôtel de ville	69 020,00	26 452,80	42 511,00	56,20
21312	Bâtiments scolaires	2 700,00	2 670,00	0,00	30,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	3 537,68	0,00	1 462,32
2138	Autres constructions	35 000,00	360,00	34 640,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	47 674,00	43 589,82	3 720,00	364,18
2152	Installations de voirie	14 800,00	12 655,96	758,00	1 386,04
21534	Réseaux d'électrification	17 271,00	3 504,42	8 852,00	4 914,58
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	4 361,11	0,00	-4 361,11
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 543,20	0,00	-1 543,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	200,00	178,80	0,00	21,20
2183	Matériel de bureau et informatique	900,00	712,42	0,00	187,58
2184	Mobilier	11 316,00	11 935,23	0,00	-619,23
2188	Autres immobilisations corporelles	15 500,00	820,44	0,00	14 679,56
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	393 426,00	376 907,78	0,00	16 518,22
2313	Constructions	1 026,00	1 026,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	392 400,00	375 881,78	0,00	16 518,22
Total des dépenses d'équipement		686 657,19	505 250,22	130 629,00	50 777,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 204,28	1 204,28	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 204,28	1 204,28	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	267 334,70	51 898,99	204 612,00	10 823,71
1641	Emprunts en euros	262 000,00	51 176,95	200 000,00	10 823,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 334,70	722,04	4 612,00	0,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
Total des dépenses financières		278 538,98	53 103,27	204 612,00	20 823,71
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		965 196,17	558 353,49	335 241,00	71 601,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		965 196,17	558 353,49	335 241,00	71 601,68
Pour information		139 964,23			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	371 515,00	319 623,17	56 412,80	-4 520,97
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	2 468,20	0,00	-2 468,20
1322	Subv. non transf. Régions	33 200,00	0,00	33 200,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	199 882,20	195 634,97	6 300,00	-2 052,77
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	16 912,80	0,00	16 912,80	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	121 520,00	121 520,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	400 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		771 515,00	519 623,17	256 412,80	-4 520,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 609,59	182 149,91	0,00	-3 540,32
10222	FCTVA	39 992,66	39 992,66	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	18 000,00	21 540,32	0,00	-3 540,32
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 616,93	120 616,93	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	730,00	0,00	-30,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		179 309,59	182 879,91	0,00	-3 570,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		950 824,59	702 503,08	256 412,80	-8 091,29
021	Virement de la sect° de fonctionnement	154 335,81	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		154 335,81	0,00	0,00	154 335,81
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 335,81	0,00	0,00	154 335,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 105 160,40	702 503,08	256 412,80	146 244,52
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 235 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 235 000,00									
00001431305	CAISSE REGIONALE DU CREDIT	28/09/2016	31/03/2017	30/06/2017	300 000,00	F		1,440	1,440		T	P	O	A-1
00002544913	CAISSE REGIONALE DU CREDIT	05/06/2018	15/12/2018	15/01/2019	200 000,00	F		1,820	1,820		A	P	O	A-1
018DXM012PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT				90 000,00	F		3,230	3,230		A	P	O	A-1
01PTCH013PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT				95 000,00	F		5,130	5,130		T	P	O	A-1
02CM5B010PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT				250 000,00	F		4,290	4,290		A	P	O	A-1
598653E	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2022	06/07/2022	01/07/2023	200 000,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
G04MB1015PR	CAISSE REGIONALE DU CREDIT				100 000,00	F		4,090	4,090		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com
70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 235 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		816 573,81					51 177,01	17 208,69	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		816 573,81					51 177,01	17 208,69	0,00	0,00
00001431305		0,00	A-1	222 391,52	14,00	F		1,440	13 962,01	3 328,31	0,00	0,00
00002544913		0,00	A-1	165 496,04	16,00	F		1,820	8 858,17	3 138,38	0,00	0,00
018DXM012PR		0,00	A-1	41 947,35	7,00	F		3,230	4 532,49	1 501,29	0,00	0,00
01PTCH013PR		0,00	A-1	39 160,32	5,00	F		5,130	5 439,78	2 184,42	0,00	0,00
02CM5B010PR		0,00	A-1	121 672,01	8,00	F		4,290	12 531,39	5 757,32	0,00	0,00
598653E		0,00	A-1	200 000,00	1,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
G04MB1015PR		0,00	A-1	25 906,57	3,00	F		4,090	5 853,17	1 298,97	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com
70_DE-030-213000144-20230316-2023_007-BF

MAIRIE ARPAILLARGUES AUREILHAC - MAIRIE ARPAILLARGUES-AUREILHAC - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		816 573,81					51 177,01	17 208,69	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	816 573,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	4,00	13,00	9,00	0,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'entretien	C	OTR		0,00	A 3-a	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 105 160,40	558 353,49	335 241,00	211 565,91
RECETTES	1 105 160,40	702 503,08	256 412,80	146 244,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	967 329,81	724 180,08	0,00	243 149,73
RECETTES	967 329,81	835 748,48	0,00	131 581,33

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ASSAINISSEMENT ARPAILLARGUES / N°SIRET : 21300014400039				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 904,72	22 788,12	0,00	137 116,60
RECETTES	159 904,72	40 814,00	0,00	119 090,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	125 884,63	112 518,96	0,00	13 365,67
RECETTES	125 884,63	112 627,00	0,00	13 257,63

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 265 065,12	581 141,61	335 241,00	348 682,51
RECETTES	1 265 065,12	743 317,08	256 412,80	265 335,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 093 214,44	836 699,04	0,00	256 515,40
RECETTES	1 093 214,44	948 375,48	0,00	144 838,96
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 358 279,56	1 417 840,65	335 241,00	605 197,91
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 358 279,56	1 691 692,56	256 412,80	410 174,20

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 265 065,12	581 141,61	335 241,00	348 682,51
RECETTES	1 265 065,12	743 317,08	256 412,80	265 335,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 093 214,44	836 699,04	0,00	256 515,40
RECETTES	1 093 214,44	948 375,48	0,00	144 838,96
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 358 279,56	1 417 840,65	335 241,00	605 197,91
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 358 279,56	1 691 692,56	256 412,80	410 174,20

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 177 197,00	0,00	36,97	0,00	435 209,73	0,00
TFPNB	47 183,00	0,00	53,30	0,00	25 148,54	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 705 136,00	0,00			460 358,27	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 08/03/2023

Présenté par Le Maire.
 A Arpaillargues et Aureilhac, le 16/03/2023
 Le Maire




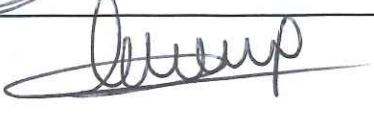
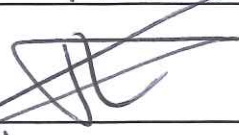
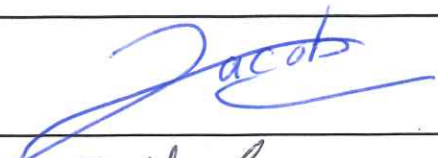
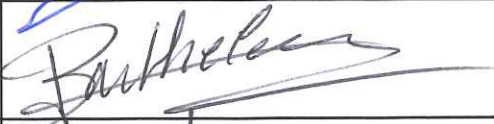
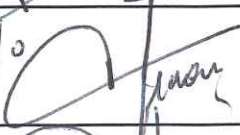
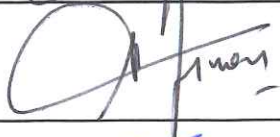

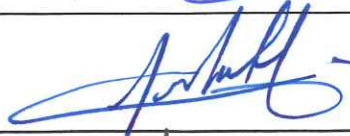


Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire.
 A Arpaillargues et Aureilhac, le 16/03/2023



Les membres de l'assemblée délibérante,

ACCABAT Samuel	
BARLIER Bruno	
BARTHELEMY Lucrèce	
CHARRIERE Frédéric	
CLOQUEMIN Marielle	
DAUTREPPE Gérard	
FERRANDEZ Emeline	
JACOB Valérie	
JULIA Ludyvine	
LEMAHIEU Danielle	
LIMOUSIN Henri	
MANGEON Cyril	
MARTINELLI Jean-François	
MOLOT Bernard	
<i>FOURY Joel</i>	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/03/2023 , et de la publication le 21/03/2023
 A Arpaillargues et Aureilhac, le 21/03/2023

NOM Prénom	Signature
ACCABAT Samuel	
BARLIER Bruno	
BARTHELEMY Lucrèce	
CHARRIERE Frédéric	
CLOQUEMIN Marielle	Vu Marielle Cloquemin ABSTENTION
DAUTREPPE Gérard	
FERRANDEZ Emeline	Absente
JACOB Valérie	
JULIA Ludvine	
LEMAHIEU Danielle	P/O 
LIMOUSIN Henri	
MANGEON Cyril	
MARTINELLI Jean-François	
MOLOT Bernard	
FOURY Joel	

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	10	13
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
1	12	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARRIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET AFFECTATION DU RESULTAT 2022 du BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Henri LIMOUSIN, adjoint aux finances, après avoir entendu et approuvé le compte administratif, ainsi que le compte de gestion 2022, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A-Résultat de l'exercice	111 568.40 €
B-Résultat antérieurs reportés	153 607.81 €
C-Résultat à affecter	265 176.21 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D-Solde d'exécution cumulé d'investissement	4 185.36 €
E-Solde des restes à réaliser d'investissement	-78 828.20 €
Besoin de financement (F=D+E) si négatif	-74 642.84 €
G- Affectation en réserves R1068 en investissement	74 642.84 €
H-Report en fonctionnement R002	190 533.37 €
AFFECTATION (C=G+H)	265 176.21 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ❖ Un excédent de fonctionnement de 265 176.21 €
- ❖ Un besoin de financement de la section investissement de 74 642.84 €

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Titre au 1068 (R) : 74 642.84 €
- Reprise au 001(R) : 4 185.36 €
- Affectation à l'excédent reporté section fonctionnement 002(R) : 190 533.37 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE, par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (CLOQUEMIN Marielle) des membres présents et représentés l'affectation du résultat du service assainissement, tels qu'ils sont présentés.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_008-DE

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET COMPTE DE GESTION 2022 – ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix POUR :

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Jean-Michel FOUR

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 01/02/2023

030054 SGC UZES

Nomenclature M49 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 35</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 34</u>
4EME PARTIE : Page des signatures	45

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains	10,45	Fonds Globalisés	174,57
Constructions		Réserves	552,05
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 072,37	Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	13,78
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	0,11
Autres immobilisations corporelles	2,28	Subventions transférables	155,97
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 085,10	Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	189,41
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 085,10	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	1 085,90
Créances	145,82	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	144,19
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	145,82	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	144,19
		Comptes de régularisations	0,83
TOTAL ACTIF	1 230,92	TOTAL PASSIF	1 230,92

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	10 449,95		10 449,95	10 449,95
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop	1 788 458,85	716 092,53	1 072 366,32	1 113 054,32
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	3 791,32	1 512,00	2 279,32	2 405,32
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
Instal, mat et outil tech mise à dispo					
MONTANT A REPORTER	1 802 700,12	717 604,53	1 085 095,59	1 125 909,59	

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	1 802 700,12	717 604,53	1 085 095,59	1 125 909,59
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 802 700,12	717 604,53	1 085 095,59	1 125 909,59

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés	20 763,95		20 763,95	24 976,30
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	125 057,94		125 057,94	102 028,26
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	145 821,89		145 821,89	127 004,56

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

ACTIF		Exercice 2022			Exercice 2021
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 948 522,01	717 604,53	1 230 917,48	1 252 914,15

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement	189 412,92	189 412,92
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	552 051,64	552 051,64
	Report à nouveau	13 784,75	16 675,61
	Résultat de l'exercice	108,04	-2 890,86
	Subventions d'investissement	155 972,17	166 531,17
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés	174 572,16	177 076,23
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	1 085 901,68	1 098 856,71	

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	144 185,05	154 057,19
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	0,25	
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	144 185,30	154 057,19	

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

BILAN (en Euros)

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	830,50	0,25
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	830,50	0,25
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 230 917,48	1 252 914,15

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	3,60	4,17
Produits des services	79,82	79,02
Autres produits	8,34	
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	91,76	83,19
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	59,64	55,97
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	40,81	40,81
Autres charges		
Charges courantes non financières	100,46	96,78
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-8,70	-13,59
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	2,36	2,52
RESULTAT COURANT FINANCIER	-2,36	-2,52
RESULTAT COURANT	-11,06	-16,11
Produits exceptionnels	13,06	13,22
Charges exceptionnelles	1,90	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11,16	13,22
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,11	-2,89

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services	77 621,99	70 515,10
Divers	2 200,00	8 500,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 600,13	4 170,72
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	8 336,81	
TOTAL I	91 758,93	83 185,82
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	59 642,98	55 966,38
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	40 814,00	40 814,00
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	100 456,98	96 780,38
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-8 698,05	-13 594,56
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 356,98	2 517,23
Pertes de change		

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV	2 356,98	2 517,23
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-2 356,98	-2 517,23
A + B - RESULTAT COURANT	-11 055,03	-16 111,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital	13 063,07	13 220,93
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	13 063,07	13 220,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion	1 900,00	
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI	1 900,00	
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	11 163,07	13 220,93

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-21300144-20230316-2023_009-DE

COMPTE DE RESULTAT 2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		104 822,00		96 406,75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		104 713,96		99 297,61
RESULTAT DE L'EXERCICE		108,04		-2 890,86

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Opérations Compte de Tiers

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023
Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	159 904,72	125 884,63	285 789,35
Titres de recette émis (b)	40 814,00	113 513,19	154 327,19
Réductions de titres (c)		886,19	886,19
Recettes nettes (d = b - c)	40 814,00	112 627,00	153 441,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	159 904,72	125 884,63	285 789,35
Mandats émis (f)	22 788,12	114 814,36	137 602,48
Annulations de mandats (g)		2 295,40	2 295,40
Depenses nettes (h = f - g)	22 788,12	112 518,96	135 307,08
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	18 025,88	108,04	18 133,92
(h - d) Déficit			

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES					
Investissement	110 924,16		18 025,88		128 950,04
Fonctionnement	13 784,75		108,04		13 892,79
Sous-Total	124 708,91		18 133,92		142 842,83
TOTAL III	124 708,91		18 133,92		142 842,83
TOTAL I + II + III	124 708,91		18 133,92		142 842,83

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	9 725,05		9 725,05	9 725,05		9 725,05	
23	Immobilisations en cours	137 116,60		137 116,60				137 116,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	146 841,65		146 841,65	9 725,05		9 725,05	137 116,60
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	146 841,65		146 841,65	9 725,05		9 725,05	137 116,60
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 063,07		13 063,07	13 063,07		13 063,07	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	13 063,07		13 063,07	13 063,07		13 063,07	
TOTAL GENERAL		159 904,72		159 904,72	22 788,12		22 788,12	137 116,60

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-21300144-20230316-2023_009-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
021	Virement de la section d'exploitation	8 166,56		8 166,56				8 166,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 814,00		40 814,00	40 814,00		40 814,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	48 980,56		48 980,56	40 814,00		40 814,00	8 166,56
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	110 924,16		110 924,16				110 924,16
TOTAL GENERAL		159 904,72		159 904,72	40 814,00		40 814,00	119 090,72

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-21300144-20230316-2023_009-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	60 000,00		60 000,00	55 658,98		55 658,98	4 341,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00		4 000,00	3 984,00		3 984,00	16,00
014	Atténuations de produits	7 900,00		7 900,00	7 805,00		7 805,00	95,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00				500,00
66	Charges financières	2 504,07		2 504,07	4 652,38	2 295,40	2 356,98	147,09
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	1 900,00		1 900,00	100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	76 904,07		76 904,07	74 000,36	2 295,40	71 704,96	5 199,11
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	8 166,56		8 166,56				8 166,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 814,00		40 814,00	40 814,00		40 814,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	48 980,56		48 980,56	40 814,00		40 814,00	8 166,56
TOTAL GENERAL		125 884,63		125 884,63	114 814,36	2 295,40	112 518,96	13 365,67

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

93_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	Ventes de produits fabriques prestations de services marchandises	86 700,00		86 700,00	88 513,18	886,19	87 626,99	-926,99
74	Subventions d'exploitation	4 000,00		4 000,00	3 600,13		3 600,13	399,87
75	Autres produits de gestion courante	8 336,81		8 336,81	8 336,81		8 336,81	
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	99 036,81		99 036,81	100 450,12	886,19	99 563,93	-527,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 063,07		13 063,07	13 063,07		13 063,07	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	13 063,07		13 063,07	13 063,07		13 063,07	
002	Résultat d'exploitation reporté	13 784,75		13 784,75				13 784,75
TOTAL GENERAL		125 884,63		125 884,63	113 513,19	886,19	112 627,00	13 257,63

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	9 725,05		9 725,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	9 725,05		9 725,05
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	9 725,05		9 725,05
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 725,05		9 725,05
102291	Reprise sur fonds compensation TVA	2 504,07		2 504,07
1391	Subventions d'équipement	10 559,00		10 559,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 063,07		13 063,07
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	13 063,07		13 063,07
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 788,12		22 788,12

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28158	Amortissements autres	40 688,00		40 688,00
2818	Amortissements autres immobilisations corporelles	126,00		126,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 814,00		40 814,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	40 814,00		40 814,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 814,00		40 814,00

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
61523	Reseaux	54 388,66		54 388,66
623	Publicité publications relations publiques	270,32		270,32
628	Divers	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	55 658,98		55 658,98
621	Personnel extérieur au service	3 984,00		3 984,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 984,00		3 984,00
706129	Reversement aux agences de l'eau -redevance pour la modernisation des reseaux de collecte	7 805,00		7 805,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	7 805,00		7 805,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 504,07		2 504,07
66112	Intérêts - rattachement des icne	2 148,31	2 295,40	-147,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	4 652,38	2 295,40	2 356,98
673	Titres annulés exercices antérieurs	1 900,00		1 900,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	1 900,00		1 900,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	74 000,36	2 295,40	71 704,96
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	40 814,00		40 814,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 814,00		40 814,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	40 814,00		40 814,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	114 814,36	2 295,40	112 518,96

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
704	Travaux	2 200,00		2 200,00
70611	Redevances d'assainissement collectif	76 983,10	775,95	76 207,15
706121	Recouvrement de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte	9 330,08	110,24	9 219,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués prestations de services marchandises	88 513,18	886,19	87 626,99
74	Subventions d'exploitation	3 600,13		3 600,13
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Subventions d'exploitation	3 600,13		3 600,13
7581	FCTVA	8 336,81		8 336,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	8 336,81		8 336,81
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	100 450,12	886,19	99 563,93
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	13 063,07		13 063,07
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 063,07		13 063,07
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	13 063,07		13 063,07
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	113 513,19	886,19	112 627,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		67 953,68						67 953,68		67 953,68
10228	Autres fonds d'investissement		116 098,91						116 098,91		116 098,91
102291	Reprise sur FCTVA	6 976,36				2 504,07		9 480,43		9 480,43	
10229	Sous Total compte 10229	6 976,36				2 504,07		9 480,43		9 480,43	
1022	Sous Total compte 1022	6 976,36	184 052,59			2 504,07		9 480,43	184 052,59		174 572,16
102	Sous Total compte 102	6 976,36	184 052,59			2 504,07		9 480,43	184 052,59		174 572,16
1068	Autres réserves		552 051,64						552 051,64		552 051,64
106	Sous Total compte 106		552 051,64						552 051,64		552 051,64
10	Sous Total compte 10	6 976,36	736 104,23			2 504,07		9 480,43	736 104,23		726 623,80
110	Report à nouveau solde créditeur		16 675,61	2 890,86				2 890,86	16 675,61		13 784,75
11	Sous Total compte 11		16 675,61	2 890,86				2 890,86	16 675,61		13 784,75
12	Résultat exercice bénéf ou perte	2 890,86			2 890,86			2 890,86	2 890,86		0,00
12	Sous Total compte 12	2 890,86			2 890,86			2 890,86	2 890,86		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
131	Subv équipt		345 242,17						345 242,17		345 242,17
1391	Subv équipt	178 711,00				10 559,00		189 270,00		189 270,00	
139	Sous Total compte 139	178 711,00				10 559,00		189 270,00		189 270,00	
13	Sous Total compte 13	178 711,00	345 242,17			10 559,00		189 270,00	345 242,17		155 972,17
1641	Emprunts en euros		151 761,79			9 725,05		9 725,05	151 761,79		142 036,74
164	Sous Total compte 164		151 761,79			9 725,05		9 725,05	151 761,79		142 036,74
16884	Int sur empts étab crédit		2 295,40	2 295,40	2 148,31			2 295,40	4 443,71		2 148,31
1688	Sous Total compte 1688		2 295,40	2 295,40	2 148,31			2 295,40	4 443,71		2 148,31
168	Sous Total compte 168		2 295,40	2 295,40	2 148,31			2 295,40	4 443,71		2 148,31
16	Sous Total compte 16		154 057,19	2 295,40	2 148,31	9 725,05		12 020,45	156 205,50		144 185,05
181	Cpte liaison : affectation		189 412,92						189 412,92		189 412,92
18	Sous Total compte 18		189 412,92						189 412,92		189 412,92
	Total classe 1	188 578,22	1 441 492,12	5 186,26	5 039,17	22 788,12		216 552,60	1 446 531,29	198 750,43	1 428 729,12

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
211	Terrains	10 449,95						10 449,95		10 449,95	
2158	Autres	1 788 458,85						1 788 458,85		1 788 458,85	
215	Sous Total compte 215	1 788 458,85						1 788 458,85		1 788 458,85	
218	Autres immobilisations corporelles	3 791,32						3 791,32		3 791,32	
21	Sous Total compte 21	1 802 700,12						1 802 700,12		1 802 700,12	
28158	Amort autres		675 404,53			40 688,00			716 092,53		716 092,53
2815	Sous Total compte 2815		675 404,53			40 688,00			716 092,53		716 092,53
2818	Amort autres immobilisations corporelles		1 386,00			126,00			1 512,00		1 512,00
281	Sous Total compte 281		676 790,53			40 814,00			717 604,53		717 604,53
28	Sous Total compte 28		676 790,53			40 814,00			717 604,53		717 604,53
	Total classe 2	1 802 700,12	676 790,53			40 814,00		1 802 700,12	717 604,53	1 802 700,12	717 604,53
4011	Fournisseurs			59 642,98	59 642,98			59 642,98	59 642,98		0,00
401	Sous Total compte 401			59 642,98	59 642,98			59 642,98	59 642,98		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40	Sous Total compte 40			59 642,98	59 642,98			59 642,98	59 642,98		0,00
411	Clients	17 074,64		82 762,62	85 587,33			99 837,26	85 587,33	14 249,93	
4122	Clients - Redevance pour modernisation d	784,70		5 750,56	6 085,74			6 535,26	6 085,74	449,52	
412	Sous Total compte 412	784,70		5 750,56	6 085,74			6 535,26	6 085,74	449,52	
4161	Créances douteuses	7 116,96		5 352,04	6 404,50			12 469,00	6 404,50	6 064,50	
416	Sous Total compte 416	7 116,96		5 352,04	6 404,50			12 469,00	6 404,50	6 064,50	
41	Sous Total compte 41	24 976,30		93 865,22	98 077,57			118 841,52	98 077,57	20 763,95	
446	Agences de l'eau			7 805,00	7 805,00			7 805,00	7 805,00		0,00
44	Sous Total compte 44			7 805,00	7 805,00			7 805,00	7 805,00		0,00
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	102 028,26		102 740,92	79 711,24			204 769,18	79 711,24	125 057,94	
451	Sous Total compte 451	102 028,26		102 740,92	79 711,24			204 769,18	79 711,24	125 057,94	
45	Sous Total compte 45	102 028,26		102 740,92	79 711,24			204 769,18	79 711,24	125 057,94	
466	Excédnt de verSEment			34,14	34,39			34,14	34,39		0,25

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46711	Autres comptes créditeurs			1 900,00	1 900,00			1 900,00	1 900,00		0,00
4671	Sous Total compte 4671			1 900,00	1 900,00			1 900,00	1 900,00		0,00
467	Sous Total compte 467			1 900,00	1 900,00			1 900,00	1 900,00		0,00
46	Sous Total compte 46			1 934,14	1 934,39			1 934,14	1 934,39		0,25
4713	Recettes perçues avant émission titres			11 936,94	11 936,94			11 936,94	11 936,94		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			886,19	1 716,69			886,19	1 716,69		830,50
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		0,25	0,25				0,25	0,25		0,00
47141	Sous Total compte 47141		0,25	886,44	1 716,69			886,44	1 716,94		830,50
4714	Sous Total compte 4714		0,25	886,44	1 716,69			886,44	1 716,94		830,50
471	Sous Total compte 471		0,25	12 823,38	13 653,63			12 823,38	13 653,88		830,50
4721	Dép sans mandatement préalable			12 229,12	12 229,12			12 229,12	12 229,12		0,00
472	Sous Total compte 472			12 229,12	12 229,12			12 229,12	12 229,12		0,00
4751	Redevables sur rôle			86 183,58	86 183,58			86 183,58	86 183,58		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4757	Produits sur rôle			86 183,58	86 183,58			86 183,58	86 183,58		0,00
475	Sous Total compte 475			172 367,16	172 367,16			172 367,16	172 367,16		0,00
47	Sous Total compte 47		0,25	197 419,66	198 249,91			197 419,66	198 250,16		830,50
	Total classe 4	127 004,56	0,25	463 407,92	445 421,09			590 412,48	445 421,34	145 821,89	830,75
580	Opérations d'ordre budgétaires			53 877,07	53 877,07			53 877,07	53 877,07		0,00
58	Sous Total compte 58			53 877,07	53 877,07			53 877,07	53 877,07		0,00
	Total classe 5			53 877,07	53 877,07			53 877,07	53 877,07		0,00
61523	Reseaux					54 388,66		54 388,66		54 388,66	
6152	Sous Total compte 6152					54 388,66		54 388,66		54 388,66	
615	Sous Total compte 615					54 388,66		54 388,66		54 388,66	
61	Sous Total compte 61					54 388,66		54 388,66		54 388,66	
621	Personnel extérieur au service					3 984,00		3 984,00		3 984,00	
623	Publicité publications relations publ					270,32		270,32		270,32	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
628	Divers					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
62	Sous Total compte 62					5 254,32		5 254,32		5 254,32	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					2 504,07		2 504,07		2 504,07	
66112	Intérêts - rattachement des icne					2 148,31	2 295,40	2 148,31	2 295,40		147,09
6611	Sous Total compte 6611					4 652,38	2 295,40	4 652,38	2 295,40	2 356,98	
661	Sous Total compte 661					4 652,38	2 295,40	4 652,38	2 295,40	2 356,98	
66	Sous Total compte 66					4 652,38	2 295,40	4 652,38	2 295,40	2 356,98	
673	Titres annulés exercices antérieurs					1 900,00		1 900,00		1 900,00	
67	Sous Total compte 67					1 900,00		1 900,00		1 900,00	
6811	DA - immob corpo et incorpo					40 814,00		40 814,00		40 814,00	
681	Sous Total compte 681					40 814,00		40 814,00		40 814,00	
68	Sous Total compte 68					40 814,00		40 814,00		40 814,00	
	Total classe 6					107 009,36	2 295,40	107 009,36	2 295,40	104 861,05	147,09

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
704	Travaux						2 200,00		2 200,00		2 200,00
70611	Redevances assainissement collectif					775,95	76 983,10	775,95	76 983,10		76 207,15
706121	Recouvt redev modernisa réseaux collec					110,24	9 330,08	110,24	9 330,08		9 219,84
706129	Reverset agence eau - moderni reseaux					7 805,00			7 805,00	7 805,00	
70612	Sous Total compte 70612					7 915,24	9 330,08	7 915,24	9 330,08		1 414,84
7061	Sous Total compte 7061					8 691,19	86 313,18	8 691,19	86 313,18		77 621,99
706	Sous Total compte 706					8 691,19	86 313,18	8 691,19	86 313,18		77 621,99
70	Sous Total compte 70					8 691,19	88 513,18	8 691,19	88 513,18		79 821,99
74	Subv exploitation						3 600,13		3 600,13		3 600,13
74	Sous Total compte 74						3 600,13		3 600,13		3 600,13
7581	FCTVA						8 336,81		8 336,81		8 336,81
758	Sous Total compte 758						8 336,81		8 336,81		8 336,81
75	Sous Total compte 75						8 336,81		8 336,81		8 336,81

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Quote part subv invest virée au résultat						13 063,07		13 063,07		13 063,07
77	Sous Total compte 77						13 063,07		13 063,07		13 063,07
	Total classe 7					8 691,19	113 513,19	8 691,19	113 513,19	7 805,00	112 627,00
	Total général	2 118 282,90	2 118 282,90	522 471,25	504 337,33	138 488,67	156 622,59	2 779 242,82	2 779 242,82	2 259 938,49	2 259 938,49

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213000144-20230316-2023_009-DE

Page des signatures

27600 - SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : cca 06.08 + cca 08.01

MOUGEOT Pierre (1044290122-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DU GARD, le 02/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SCE EAU ET ASST ARPAILLARGUES** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-21300144-20230316-2023_009-DE

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	10	13
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	13	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – ASSAINISSEMENT

Conformément à l’alinéa 3 de l’article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales M. Le Maire s’est retiré au moment du vote.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Henri LIMOUSIN, adjoint aux finances, délibérant sur le compte administratif de l’exercice 2022, dressé par Monsieur le Maire, Gérard DAUTREPPE, en concordance avec le compte de gestion 2022, dressé par monsieur le Trésorier Principal ; après s’être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives éventuelles de l’exercice considéré.

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut :

Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0.00	110 924.16	0.00	13 784.75	0.00	124708.91
Opérations de l'exercice	22788.12	40814.00	112 518.96	112 627.00	135 307.08	153441.00
TOTAUX	22788.12	151 738.16	112 518.96	126 411.75	135 307.08	278 149.91
Résultats de clôture	0.00	128950.04	0.00	13892.79	0.00	142842.83
Restes à réaliser	0.00	0.00			0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	22788.12	151738.16	112 518.96	126 411.75	135 307.08	278149.91
RESULTAT DEFINITIF	0.00	128950.04	0.00	13892.79	0.00	142842.83

2) Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indicateurs du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d’exploitation et l’exercice et au fonds de roulement du bilan d’entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE, par 13 voix POUR des membres présents et représentés le compte administratif 2022 du service assainissement, tels qu'ils sont présentés.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21300014400039	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE MAIRIE ARPAILLARGUES AUREILHAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésor Secteur Public Local Uzès

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT ARPAILLARGUES (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 16

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 22

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet



D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

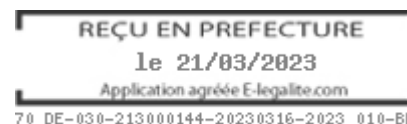
III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 112 518,96	G 112 627,00	G-A 108,04
	Section d'investissement	B 22 788,12	H 40 814,00	H-B 18 025,88

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 13 784,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 110 924,16 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 135 307,08	Q= G+H+I+J 278 149,91	=Q-P 142 842,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 112 518,96	= G+I+K 126 411,75	13 892,79
	Section d'investissement	= B+D+F 22 788,12	= H+J+L 151 738,16	128 950,04
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 135 307,08	= G+H+I+J+K+L 278 149,91	142 842,83

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	60 000,00	55 658,98	0,00	0,00	4 341,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000,00	3 984,00	0,00	0,00	16,00
014	Atténuations de produits	7 900,00	7 805,00	0,00	0,00	95,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Total des dépenses de gestion courante		72 400,00	67 447,98	0,00	0,00	4 952,02
66	Charges financières	2 504,07	2 356,98	0,00	0,00	147,09
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	1 900,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		76 904,07	71 704,96	0,00	0,00	5 199,11
023	Virement à la section d'investissement (4)	8 166,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 814,00	40 814,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		48 980,56	40 814,00			8 166,56
TOTAL		125 884,63	112 518,96	0,00	0,00	13 365,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	86 700,00	87 626,99	0,00	0,00	-926,99
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 000,00	3 600,13	0,00	0,00	399,87
75	Autres produits de gestion courante	8 336,81	8 336,81	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		99 036,81	99 563,93	0,00	0,00	-527,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		99 036,81	99 563,93	0,00	0,00	-527,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 063,07	13 063,07			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		13 063,07	13 063,07			0,00
TOTAL		112 099,88	112 627,00	0,00	0,00	-527,12
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 784,75				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_010-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	137 116,60	0,00	0,00	137 116,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	137 116,60	0,00	0,00	137 116,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 725,05	9 725,05	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	9 725,05	9 725,05	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	146 841,65	9 725,05	0,00	137 116,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	13 063,07	13 063,07		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 063,07	13 063,07		0,00
	TOTAL	159 904,72	22 788,12	0,00	137 116,60
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	8 166,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 814,00	40 814,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	48 980,56	40 814,00		8 166,56
	TOTAL	48 980,56	40 814,00	0,00	8 166,56
	Pour information	110 924,16			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

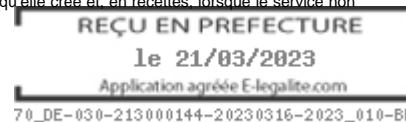
(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	55 658,98		55 658,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 984,00		3 984,00
014	Atténuations de produits	7 805,00		7 805,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	2 356,98	0,00	2 356,98
67	Charges exceptionnelles	1 900,00	0,00	1 900,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	40 814,00	40 814,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		71 704,96	40 814,00	112 518,96

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	112 518,96
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 504,07	2 504,07
13	Subventions d'investissement	0,00	10 559,00	10 559,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 725,05	0,00	9 725,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		9 725,05	13 063,07	22 788,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	22 788,12
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	87 626,99		87 626,99
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 600,13		3 600,13
75	Autres produits de gestion courante	8 336,81		8 336,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 063,07	13 063,07
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		99 563,93	13 063,07	112 627,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	13 784,75
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	126 411,75
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		40 814,00	40 814,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	40 814,00	40 814,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	110 924,16
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	151 738,16
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E.legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_010-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	60 000,00	55 658,98	0,00	0,00	4 341,02
61523	Entretien, réparations réseaux	59 000,00	54 388,66	0,00	0,00	4 611,34
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	270,32	0,00	0,00	-270,32
628	Divers	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 000,00	3 984,00	0,00	0,00	16,00
621	Personnel extérieur au service	4 000,00	3 984,00	0,00	0,00	16,00
014	Atténuations de produits (4)	7 900,00	7 805,00	0,00	0,00	95,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	7 900,00	7 805,00	0,00	0,00	95,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		72 400,00	67 447,98	0,00	0,00	4 952,02
66	Charges financières (b) (5)	2 504,07	2 356,98	0,00	0,00	147,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 504,07	2 504,07	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-147,09	0,00	0,00	147,09
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	1 900,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 900,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		76 904,07	71 704,96	0,00	0,00	5 199,11
023	Virement à la section d'investissement	8 166,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	40 814,00	40 814,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	40 814,00	40 814,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		48 980,56	40 814,00			8 166,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		48 980,56	40 814,00			8 166,56
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		125 884,63	112 518,96	0,00	0,00	13 365,67
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	147,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-147,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213000144-20230316-2023_010-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	86 700,00	87 626,99	0,00	0,00	-926,99
704	Travaux	8 800,00	2 200,00	0,00	0,00	6 600,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	70 000,00	76 207,15	0,00	0,00	-6 207,15
706121	Redevance modernisation des réseaux	7 900,00	9 219,84	0,00	0,00	-1 319,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 000,00	3 600,13	0,00	0,00	399,87
74	Subventions d'exploitation	4 000,00	3 600,13	0,00	0,00	399,87
75	Autres produits de gestion courante	8 336,81	8 336,81	0,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	8 336,81	8 336,81	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		99 036,81	99 563,93	0,00	0,00	-527,12
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		99 036,81	99 563,93	0,00	0,00	-527,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 063,07	13 063,07			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 063,07	13 063,07			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 063,07	13 063,07			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		112 099,88	112 627,00	0,00	0,00	-527,12
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		13 784,75				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	137 116,60	0,00	0,00	137 116,60
2315	Installat°, matériel et outillage techni	137 116,60	0,00	0,00	137 116,60
Total des dépenses d'équipement		137 116,60	0,00	0,00	137 116,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 725,05	9 725,05	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 725,05	9 725,05	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		9 725,05	9 725,05	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		146 841,65	9 725,05	0,00	137 116,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 063,07	13 063,07		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	13 063,07	13 063,07		0,00
102291	Reprise sur FCTVA	2 504,07	2 504,07		0,00
1391	Subventions d'équipement	10 559,00	10 559,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		13 063,07	13 063,07		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		159 904,72	22 788,12	0,00	137 116,60
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 166,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	40 814,00	40 814,00		0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	40 688,00	40 688,00		0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	126,00	126,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		48 980,56	40 814,00		8 166,56
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 980,56	40 814,00		8 166,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		48 980,56	40 814,00	0,00	8 166,56
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		110 924,16			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					180 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					180 000,00									
00002544926	CAISSE REGIONALE DU CREDIT	04/06/2018	01/08/2018	01/02/2019	180 000,00	F		1,650	1,650		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					180 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		142 036,74					9 725,05	2 504,07	0,00	2 148,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		142 036,74					9 725,05	2 504,07	0,00	2 148,31
00002544926		0,00	A-1	142 036,74	13,00	F		1,650	9 725,05	2 504,07	0,00	2 148,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		142 036,74					9 725,05	2 504,07	0,00	2 148,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	142 036,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	125 884,63	112 518,96	0,00	112 518,96
RECETTES	125 884,63	112 627,00	0,00	112 627,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 904,72	22 788,12	0,00	22 788,12
RECETTES	159 904,72	40 814,00	0,00	40 814,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	125 884,63	112 518,96	0,00	112 518,96
RECETTES	125 884,63	112 627,00	0,00	112 627,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	159 904,72	22 788,12	0,00	22 788,12
RECETTES	159 904,72	40 814,00	0,00	40 814,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	285 789,35	135 307,08	0,00	135 307,08
TOTAL AGREGE DES RECETTES	285 789,35	153 441,00	0,00	153 441,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

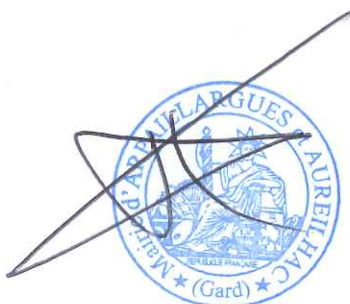
Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES :
 Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2023

Présenté par Le Maire,
 A Arpaillargues et Aureilhac le 16/03/2023
 Le Maire,




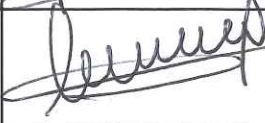





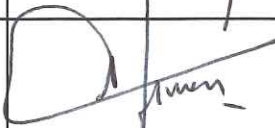

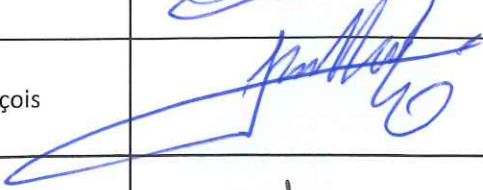


Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
 A Arpaillargues et Aureilhac, le 16/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante,



ACCABAT Samuel	
BARLIER Bruno	
BARTHELEMY Lucrèce	
CHARRIERE Frédéric	
CLOQUEMIN Marielle	
DAUTREPPE Gérard	
FERRANDEZ Emeline	
JACOB Valérie	
JULIA Ludyvine	
LEMAHIEU Danielle	
LIMOUSIN Henri	
MANGEON Cyril	
MARTINELLI Jean-François	
MOLOT Bernard	
FOURY Joel	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/03/2023 , et de la publication le 21/03/2023
 A Arpaillargues et Aureilhac, le 21/03/2023

NOM Prénom	Signature
ACCABAT Samuel	
BARLIER Bruno	
BARTHELEMY Lucrèce	
CHARRIERE Frédéric	
CLOQUEMIN Marielle	Vu Marielle CROQUENIN SVI
DAUTREPPE Gérard	
FERRANDEZ Emeline	Ah sonte 
JACOB Valérie	
JULIA Ludyvine	
LEMAHIEU Danielle	P/O 
LIMOUSIN Henri	
MANGEON Cyril	
MARTINELLI Jean-François	
MOLOT Bernard	
FOURY Joël	

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	10	13
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	13	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludvyne donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Henri LIMOUSIN, adjoint aux finances, après avoir entendu et approuvé le compte administratif, ainsi que le compte de gestion 2022, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	
A-Résultat de l'exercice	108.04 €
B-Résultat antérieurs reportés	13 784.75 €
C-Résultat à affecter	13 892.79 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D-Solde d'exécution cumulé d'investissement	128 950.04 €
E-Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement (F=D+E) si négatif	0.00 €
AFFECTATION (C=G+H)	13 892.79 €
G- Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00 €
H-Report en fonctionnement R002	13 892.79 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ❖ Un excédent d'exploitation de 13 892.79 €
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 13 892.79 €
- ❖ Un excédent d'investissement de 128 950.04 €
DECIDE d'affecter le résultat d'investissement comme suit :
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 128 950.04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ADOPTE, par 13 voix POUR des membres présents et représentés l'affectation du résultat du service assainissement, tels qu'ils sont présentés.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023



Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	13	1
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET	APPROBATION DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
--------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;
 Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L123-1 à L123-19 et R123-1 à R123-33 ;
 Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L103-2 à L103-6, L104-1 à L104-3, L151-1 à L153-30, R151-1 2°, R104-28 à R104-33, R151-1 à R151-53 et R152-1 à R153-21 ;
 Vu le plan local d'urbanisme approuvé par le conseil municipal le 13/10/2017 ;
 Vu la délibération 2022-007 du conseil municipal en date du 11/03/2022 prescrivant la révision avec examen conjoint du PLU et définissant les modalités de la concertation en application de l'article L103-3 du code de l'urbanisme, et notamment le 1^{er} alinéa portant sur la construction d'un bâtiment technique, d'accueil du public et aux manifestations locales dans une partie du parc public ;
 Vu la délibération du conseil municipal 2022-023 en date du 10/06/2022 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision avec examen conjoint du PLU ;
 Vu le compte-rendu de la réunion d'examen conjoint sur le projet avec les personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 à L132-9 du code de l'urbanisme ;
 Vu les avis des personnes publiques consultées au cours de la révision avec examen conjoint du PLU ;
 Vu la décision de la Mission Régional de l'Autorité Environnemental, en date du 25 novembre 2022, de ne pas soumettre à évaluation environnementale le projet de révision avec examen conjoint du PLU ;
 Vu l'arrêté municipal n°A2022-098 en date du 06/12/2022 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision avec examen conjoint du PLU ;
 Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 03/01/2023 au 03/02/2023, le rapport de l'enquête et les conclusions du commissaire-enquêteur ;

Considérant que le projet de révision avec examen conjoint du PLU arrêté nécessite des modifications après enquête publique, pour tenir compte du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et des avis des personnes publiques associées formulés lors de la réunion d'examen conjoint,

Considérant que ces modifications sont minimales et ne remettent pas en cause l'économie générale du projet tel qu'il avait été arrêté,

Considérant que l'ensemble des membres du Conseil Municipal ont disposé de l'intégralité des documents et informations avant et avec la convocation,

Considérant que le projet de révision avec examen conjoint du PLU tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour et 1 voix CONTRE (CLOQUEMIN Marielle) :

- Décide, conformément à l'article L153-21 du code de l'urbanisme, de modifier le projet de révision avec examen conjoint du PLU soumis à l'enquête publique sur les points suivants :
 - Dans l'exposé des motifs, la coquille sur la surface du STECAL (secteur NL) est corrigée page 17 (350 m² et non 3500 m²).
 - Dans le règlement du secteur NL, qui correspond au terrain d'assiette du futur bâtiment :
 - La hauteur maximale des constructions est portée de 3,5 m à 4,5 m par rapport au niveau du terrain naturel. Cette augmentation de la hauteur maximale ne vise pas à construire un bâtiment plus haut mais à tenir compte du dénivelé entre le niveau du parking et le parc (le bâtiment ne dépassera pas 3,5 m par rapport au niveau du parking des mûriers).
 - Dans les règles d'aspect extérieur, est introduite la possibilité de réaliser les façades du bâtiment en matériaux métalliques mats (type CORTEN). Il s'agit ici de laisser plus de champ à l'expression architecturale.
- Décide d'approuver la révision avec examen conjoint du PLU tel qu'elle est annexée à la présente,
- Indique, conformément aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme, que la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie et que le dossier tenu à la disposition du public. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.
- Indique que la présente délibération sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité.
- Le Maire apposera la mention « *vu pour rester annexé à la délibération du 16/03/2023* » sur chacune des pièces du dossier.

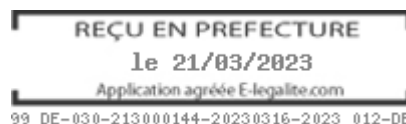
Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023



Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
1	12	1
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET VENTE D’UN TERRAIN COMMUNAL

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande du cabinet dentaire d'Arpaillargues d'acheter un terrain à l'entrée du village dans le but de construire un nouveau cabinet dentaire, l'actuel local étant trop petit pour leurs projets.

Par courrier du 17 février 2023, les docteurs Paul-Alban MAURY et Severine MAZAUDIER ont fait une offre à hauteur de 130 000 € pour 1300 m², soit 100 €/m² pour une partie de la parcelle AK278.

Considérant que la commune a saisi France Domaine le 13 avril 2022,

Considérant que le Service des Domaines a rejeté la demande d'évaluation,

Considérant que par message du 13 avril 2022, le service des Domaines a répondu :

« sont considérées comme réglementaires les seules demandes d'évaluation concernant des projets d'acquisitions d'immeubles d'un montant égal ou supérieur à 180 000 euros, les prises à bail d'un montant annuel égal ou supérieur à 24 000 euros (charges comprises) et les cessions, quel que soit leur montant, à l'exception de celles des communes de moins de 2 000 habitants.

Les projets d'acquisition ou de prise à bail portant sur des montants inférieurs à ces seuils, et de cessions par les communes de moins de 2 000 habitants, ne nécessitent pas de saisine du service du Domaine.

Au cas particulier, votre projet n'entrant pas dans les critères énoncés ci-dessus, je vous informe que vous pouvez procéder à l'opération envisagée sans avis préalable du Domaine. »

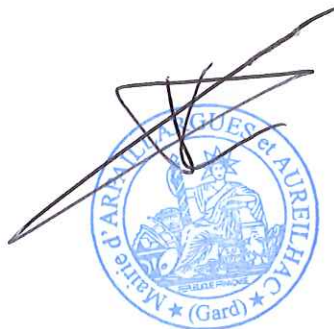
Considérant l'intérêt que porte notre municipalité pour la conservation des professionnels de santé sur la commune, il est proposé d'accepter leur offre en prévoyant une clause de non revente du terrain ou des bâtiments construits à une autre profession que médicale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour, 1 voix CONTRE (CLOQUEMIN Marielle) et 1 ABSTENTION (BARLIER Bruno) :

- DECIDE : la vente d'environ 1300 m² de terrain constructible de la parcelle AK278 au tarif de 100 €/m² et que les frais de notaires seront aux frais de l'acheteur.
- DECIDE que les frais de géomètre (et de bornage) seront aux frais de la commune.
- CHARGE M. le Maire de la signature de cette vente.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludylvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURRY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET DISSIMULATION DES RESEAUX CHEMIN MARCEL MAZEL

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 16 décembre 2022 relatif à la dissimulation des réseaux au chemin Marcel Mazel et aux études à lancer par le syndicat départemental d'électrification.

Il est proposé aujourd'hui de délibérer sur la demande d'inscription au programme d'investissement du syndicat des travaux proprement dits.

Ce projet s'élève à 42 518,37 € HT soit 51 022,04 € TTC.

Définition sommaire du projet : La commune d'Arpaillargues-et-Aureillac souhaite réaliser en 2023 la dissimulation des réseaux aériens basse tension et téléphonique sur le chemin Marcel Mazel. Le réseau d'éclairage public est déjà en souterrain sur le tronçon étudié. Cette dissimulation s'inscrit en amont de travaux d'un lotissement.

Afin de dissimuler une partie du réseau aérien existant sur poteau bois, le projet prévoit la création de 90ml de réseau souterrain basse tension et 7ml de branchement souterrain. Ceci permettra la dépose de 90 ml de réseau aérien torsadé. Ainsi que 3 poteaux bois et 1 potence.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public.

Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans les Etats Financier Estimatifs (EFE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

1. Approuve les projets sur les réseaux :

- D'électricité 22-181-DIS dont le montant s'élève à 32 652,80 € HT soit 39 183,36 € TTC
- De génie civil Télécom 22-181-TEL dont le montant s'élève à 9 865,57 € HT soit 11 838,68€ TTC

Dont les périmètres sont définis dans les dossiers d'avant-projets ci-joint, ainsi que les Etats Financiers Estimatifs, et demande leur inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.

2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes.

3. S'engage à inscrire ses participations, telles qu'elles figurent dans les Etats Financiers Estimatifs ci-joint, et qui s'élèveront approximativement à :

- 1 630,00 € pour le réseaux d'électricité 22-181-DIS
- 11 840,00 € pour le réseaux de génie civil Télécom 22-181-TEL

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

4. Autorise son Maire à viser les Etats Financiers Estimatifs, la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage de génie civil Télécom ci-joints.
5. Versera, ses participations en deux temps comme indiqué dans les Etats Financiers Estimatifs
 - Un acompte au moment de la commande des travaux,
 - Le solde à la réception des travaux.
6. Prend note qu'à la réception des travaux le SMEG établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment les participations définitives de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.
7. Par ailleurs, dans le cas où les projets seraient abandonnés à la demande de la mairie, la commune s'engage à prendre en charge les frais d'étude qui s'élèvent approximativement à :
 - 561,60 € TTC pour le réseaux d'électricité 22-181-DIS
 - 216,00 € TTC pour le réseaux de génie civil Télécom 22-181-TEL
8. Demande au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.
9. Autorise son Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023



Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Exprimés</i>
15	11	14
VOTES		
<i>Abstention</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTISPORTS DE PROXIMITE (REGION OCCITANIE)

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°2022-043 du 25 novembre 2022 par laquelle la commune a sollicité une subvention à l'Agence nationale du Sport pour l'aménagement d'un équipement multisports de proximité au complexe sportif Font Clarette.

Afin de compléter le financement, il est désormais sollicité une aide de la région Occitanie pour ce projet de 75860,40 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- APPROUVE le projet présenté d'un budget total de 75860,40 € HT.
- DONNE POUVOIR à M. le Maire pour déposer une demande de subvention auprès de la région Occitanie à hauteur de 20%, soit le plan de financement suivant :
 - o ANS (50%) : 37930,20 €
 - o Commune (30%) : 22 758,12 €
 - o Région Occitanie (20%) : 15 172,08 €

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE (REGION OCCITANIE)

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal du projet de remplacement d'un véhicule utilitaire diésel de la commune ayant 11 ans en vue d'acheter un véhicule électrique.

La région Occitanie a mis en place le dispositif « éco chèque mobilité collectivités » pour l'achat de véhicule électrique (ou hybride rechargeable ou à hydrogène). Pour bénéficier de l'aide, les critères sont notamment : le véhicule acheté doit remplacer un véhicule thermique (essence ou diésel) immatriculé au nom de la commune, le demandeur doit être une commune (ou communauté de communes) hors métropoles (et hors agglomération), le futur véhicule doit être immatriculé au nom de la commune, le vendeur doit exercer son activité en région Occitanie, le véhicule doit avoir un taux d'émission de 20g/km au plus pour une voiture électrique (et 50g/km au plus pour une hybride rechargeable).

Une fois l'ensemble des critères remplis (et le dossier instruit par la région), l'aide est systématique. Elle représente 30% du coût d'acquisition TTC (hors frais de carte grise et de dossier).

Il est donc proposé aux membres de solliciter cette aide sur l'achat d'un véhicule électrique, sachant que cette aide complètera la valeur de reprise de l'ancien véhicule, la remise du concessionnaire et le bonus écologique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- APPROUVE la demande d'aide de 30% de la valeur TTC du véhicule, auprès de la région Occitanie pour l'achat d'un véhicule électrique.
- DONNE POUVOIR à M. le Maire pour déposer la demande.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com

Séance du 16 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Exprimés
15	11	14
VOTES		
Abstention	Pour	Contre
0	14	0
DATE DE LA CONVOCATION		
8 mars 2023		
DATE D’AFFICHAGE		
9 mars 2023		
SECRETAIRE DE SEANCE		
Bernard MOLOT		

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérard DAUTREPPE, Maire.

Présents : ACCABAT Samuel, BARLIER Bruno, BARTHELEMY Lucrèce, CHARRIERE Frédéric, CLOQUEMIN Marielle, JACOB Valérie, LIMOUSIN Henri, MANGEON Cyril, MARTINELLI Jean-François, MOLOT Bernard.

Procuration(s) : LEMAHIEU Danielle donne procuration à LIMOUSIN Henri, JULIA Ludyvine donne procuration à BARTHELEMY Lucrèce, FOURRY Joël donne procuration à MOLOT Bernard.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : FERRANDEZ Emeline.

OBJET MARCHE NOCTURNE 2023

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le Comité de Promotion Agricole du Pays d'Uzès a retenu la demande de participation de la commune d'Arpaillargues et Aureilhac aux marchés nocturnes 2023. La date choisie est le mercredi 26 juillet 2023.

Afin de valider la participation de la commune, M. le Maire présente la charte des marchés nocturnes du Pays d'Uzès 2023 et propose de la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour :

- ACCEPTE la participation aux marchés nocturnes 2023.
- AUTORISE le Maire à signer la charte des marchés nocturnes du Pays d'Uzès 2023.

Fait à Arpaillargues et Aureilhac les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
et publication du : 21/03/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

Application agréée E-legalite.com